

*l'Anti*capitaliste

N°69 | OCTOBRE 2015 | 4€

la revue mensuelle du **NPA**



LUTTES, UNITÉ ET DIVERSITÉ DE LA JEUNESSE



**ECONOMIE D'ARMEMENTS,
L'EXPERTISE DE LA FRANCE**



**FONCTIONNAIRES : GEL DES SALAIRES
ET PLUIE D'ATTAQUES**



LA DÉSUNION EUROPÉENNE

EDITORIAL

Galia Trépère Migrants L'enjeu crucial de la solidarité **P3**

ACTUALITE

Claude Serfati Produire, vendre et utiliser les armes : l'expertise de la France **P4**

Gaël Klement Fonctionnaires Gel des salaires et pluie d'attaques **P8**

Yann Cézard La désUnion européenne **P11**

Franck Gaudichaud Union portuaire du Chili : plus jamais seuls ! **P15**

DOSSIER

Guillaume Loic La jeunesse, un spectre ? **P19**

Ludivine Bantigny La jeunesse comme âge social **P20**

Laura Varlet Les étudiant-e-s, unité et diversité **P22**

Ugo Palheta Jeunes au travail, une « armée de réserve » ? **P24**

Damien Dhelil 2002-2010 La génération qui a fait trembler les gouvernements **P26**

Damien Dhelil 2002-2010, une chronologie **P28**

Guillaume Loic Dans le monde, un réveil de la jeunesse **P30**

LECTURES

Xavier Guessou (Re)découvrir la Ligue des travailleurs noirs révolutionnaires **P33**

FOCUS

Jean-Philippe Divès Les Kurdes de Turquie à nouveau sous le feu **P36**

S'ABONNER

PAR CHEQUE

à l'ordre de : NSPAC 2, rue Richard-Lenoir - 93100 Montreuil Cedex
France et DOM-TOM

Tarif standard		
Revue mensuelle	6 mois 22 euros	1 an 44 euros
Revue + Hebdo	6 mois 50 euros	1 an 100 euros
Tarif jeunes/ chômeurs/ précaires		
Revue mensuelle	6 mois 18 euros	1 an 36 euros
Revue + Hebdo	6 mois 38 euros	1 an 76 euros

Etranger

Joindre la diffusion au 01 48 70 42 31 ou par mail :
<http://www.diffusion.presse@npa2009.org>.

PAR PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

En complétant et retournant la formule publiée dans l'hebdomadaire et également disponible sur : <http://www.npa2009.org/content/abonnez-vous>

Tarif standard		
Revue + Hebdo	25 euros par trimestre	
Tarif jeunes/ chômeurs/ précaires		
Revue + Hebdo	19 euros par trimestre	

L'Anticapitaliste

la revue mensuelle du NPA

Comité de rédaction:

Yann Cézard, Jean-Philippe Divès (chargé de l'édition), Ugo Palheta, Jean-Paul Petit, Galia Trépère, Henri Wilno.

Pour contacter la rédaction:
contact-revue@npa2009.org

Gérant et directeur de la publication:

Ross Harrold

Diffusion:

01 48 70 42 31 – diffusion.presse@npa2009.org

Administration:

01 48 70 42 28
2, rue Richard-Lenoir 93108 Montreuil Cedex

Commission paritaire:

0519 P 11509

Numéro ISSN:

2269-370X

Société editrice:

Nouvelle Société de presse, d'audiovisuel et de communication
SARL au capital de 3 500 € (durée 60 ans)

Tirage:

3 000 exemplaires

Maquette et impression:

Rotographie, Montreuil-sous-Bois
Tél.: 01 48 70 42 22
Fax: 01 48 59 23 28
Mail: rotoimp@wanadoo.fr

Photothèque rouge/Franck Houlgatte.



Migrants : l'enjeu crucial de la solidarité

PAR GALIA TRÉPÈRE

La découverte, le 27 août dernier, des corps de 71 immigrants clandestins dans un camion abandonné sur le bord d'une autoroute en Autriche, puis la publication de la photo d'Aylan, ce petit garçon de 3 ans originaire de Kobané, retrouvé mort le 2 septembre sur une plage de Turquie, ont provoqué une onde de choc dans l'opinion, un immense élan de solidarité, des manifestations en Autriche, à Londres, à Paris, le dévouement de milliers de bénévoles pour accueillir des réfugié-e-s, en Grèce, en Italie, en Allemagne.

Bien d'autres drames avaient déjà eu lieu, une véritable hécatombe en Méditerranée, plusieurs milliers de morts, parce que le contrôle des frontières et la répression contre l'immigration ne laissent pas d'autre choix à ceux et celles qui veulent échapper à la guerre, à la dictature ou à la misère que de risquer leur vie en faisant appel à des passeurs sans scrupules. Mais aujourd'hui, l'afflux des réfugié-e-s est tel que le problème ne peut être ignoré. Selon l'Organisation internationale pour les migrations, 473 000 personnes ont tenté de traverser la Méditerranée depuis le début janvier et 2643 y ont péri noyées. Est-ce la pression de l'opinion favorable à l'accueil des réfugié-e-s ou l'intérêt d'un patronat qui voit dans les arrivants une main-d'œuvre qui lui permettrait de baisser le « coût du travail » en reconstituant une armée industrielle de réserve, toujours est-il qu'Angela Merkel a annoncé la volonté de l'Allemagne d'accueillir 800 000 réfugiés dans l'année et de faire pression sur tous les pays de l'Union européenne pour qu'ils acceptent d'en accueillir. Suite à quoi la « crise des migrants » est devenue un problème politique de premier plan en Europe et agit comme un révélateur impitoyable.

DÉASTREUSES

« GUERRES CONTRE LE TERRORISME »

L'OCDE prévoit que les Etats européens auront reçu un million de demandes d'asile d'ici à la fin de l'année. Plus de quatre millions de Syriens ont fui leur pays, les exactions de Daech et les bombardements de Bachar El Assad. Dans le grand Moyen-Orient, de l'Afghanistan à la Libye, les guerres menées depuis quinze ans par les puissances impérialistes au nom de la lutte contre le terrorisme n'ont engendré que destructions, massacres, chaos économique et politique, terreau sur lequel ont prospéré les bandes armées islamistes ultra réactionnaires comme Daech. Voilà pourquoi des millions de femmes et d'hommes fuient leur pays.

Cette situation révèle aussi l'hypocrisie et le cynisme des gouvernements, le nôtre en particulier. Au printemps dernier, lorsque s'était discuté au sein de l'Union européenne, après la mort de 800 migrants dans le naufrage de leur bateau au large des côtes libyennes, l'établissement de quotas pour accueillir les réfugiés,

Valls avait martelé qu'il n'en était pas question. Depuis, Hollande et Valls ont effectué sans mot dire un virage à 180 degrés, acceptant une « répartition » des réfugiés par pays.

Mais ils n'ont pas changé fondamentalement d'attitude. Ils promettent certes d'accueillir des migrants pouvant bénéficier du droit d'asile – 24 000 – mais, comme leurs homologues des autres pays européens, ils redoublent de détermination pour s'opposer à l'accueil de tous les autres « réfugiés », celles et ceux qui fuient la misère née du pillage colonial et néocolonial, en Afrique en particulier. Et ils s'engagent dans une nouvelle aventure militaire en Syrie, tandis qu'Angela Merkel affirme de son côté la « nécessité » de discuter avec le bourreau de son peuple, Bachar El Assad.



Le 5 septembre 2015 à Paris. Photothèque rouge/JMB.

POUR LA LIBERTÉ, LA DÉMOCRATIE ET LA PAIX

Enfin, la crise des migrants jette une lumière crue sur le danger que représentent les forces réactionnaires qui prônent le repli national derrière les frontières, cultivant la peur et la haine de l'étranger. C'est Victor Orban qui refuse d'accueillir des migrants s'ils sont musulmans, fait ériger des murs aux frontières de la Hongrie, fait voter une loi autorisant la police à tirer sur les réfugiés. C'est Marine Le Pen qui fulmine contre le « fardeau » de l'immigration, suivie de près par Sarkozy qui veut, entre autres choses, rétablir les contrôles aux frontières à l'intérieur de l'Union européenne.

La solidarité, c'est-à-dire le combat pour l'ouverture des frontières et la liberté de circulation et d'installation est le seul antidote contre le poison raciste et xénophobe. Mais ce combat ne peut être crédible que s'il s'accompagne d'une lutte contre les auteurs des guerres, des crises et du chômage, autour d'un programme d'urgence social : un emploi et un salaire pour tou-te-s, la réquisition des logements vides, le contrôle des travailleurs et de la population sur l'économie. □

Produire, vendre et utiliser les armes : l'expertise de la France

PAR CLAUDE SERFATI

Alors que le capitalisme français perd globalement du terrain vis-à-vis de ses principaux concurrents, il entend plus que jamais préserver et développer son appareil militaro-industriel, dont le poids économique et politique se renforce, avec à la clé de nombreuses conséquences...

« Une avancée fondamentale » pour le Premier ministre Manuel Valls, « un grand succès industriel » aux yeux d'Harlem Désir, le secrétaire d'Etat aux Affaires européenne, « bravo au président de la République, au Premier ministre » (*Lagarde*, président de l'UDI), « très bonne nouvelle » (*Bertrand*, UMP), tandis que Bruno Gollnisch, député européen Front national, se dit « *satisfait pour l'industrie française* ». Et cetera. Ce florilège ne concerne pas la baisse du nombre de chômeurs en France, ni la réduction des déficits publics ou de celui de la balance commerciale. Ces déclarations saluaient l'annonce d'acquisitions d'avions Rafale par l'Inde, l'Egypte, le Qatar et l'Arabie Saoudite. « *Vive le Rafale, vive la République, vive la France* ». Cette envolée conclusive de François Hollande lors de son passage sur un site de Dassault donnera aux générations futures une idée de l'identification de la République à ses marchands d'armes. Hollande est à ce titre un président normal de la V^e République. Même si l'on doit tenir compte des personnalités – on n'imagine guère de Gaulle ou Mitterrand utilisant un tel langage publicitaire –, cela confirme la place centrale jouée en France par le militaire dans les rapports sociaux et économiques.

LA CONSOLIDATION DU SYSTÈME MILITARO-SÉCURITAIRE

La France est un des pays qui consacre le plus de ressources aux dépenses militaires. Selon les données du SIPRI (Institut international de recherche sur la paix de Stockholm), elle figurait en 2014 à la cinquième place mondiale derrière les Etats-Unis, la Chine, la Russie et l'Arabie saoudite.¹ Mesurer la place du militaire dans l'économie française nécessite d'aller au-delà des indicateurs peu significa-

tifs. Plutôt que de rapporter les dépenses militaires au PIB, dont on sait que par construction, il ne permet pas de mesurer la réelle activité de production de valeur dans un pays, on peut s'intéresser à l'industrie d'armement². Celle-ci compte pour plus de 6 % des emplois de l'industrie manufacturière qui constitue le cœur de l'industrie³. L'activité de production d'armes est très conséquente dans certaines régions et bassins d'emplois : plus de 20 % des emplois industriels en région PACA, plus de 10 % en Ile-de-France. En 2013, sur les 50 plus grands sites industriels existants en France, 15 appartenaient à des groupes engagés dans la production militaire et actifs dans les secteurs aéronautique, naval, terrestre ou nucléaire. Seule l'industrie automobile fait mieux avec 17 usines classées. La résistance opposée par l'industrie d'armement au délitement du tissu industriel localisé en France est donc frappante.

Au-delà de son rôle non négligeable dans le tissu industriel, il faut insister sur la place des groupes industriels produisant des armes dans l'activité technologique menée en France. En 2013, les grands groupes contractants de la défense ont réalisé 22 % des dépenses de R&D des 50 premiers groupes français. Tel est le résultat des politiques technologiques qui, depuis des décennies, ont orienté une partie de l'innovation vers l'aéronautique, l'espace et le nucléaire.

L'industrie d'armement demeure donc un pôle de résistance majeur alors que l'emprise de la logique financière sur les grands groupes français et leur stratégie de délocalisation des activités de production conduit aux fermetures d'usines et aux suppressions d'emplois.⁴ Car la forte concurrence qui règne sur les marchés mondiaux dans un contexte de suraccumulation de capital dans les secteurs des biens inter-

médiaires et de consommation finale non seulement augmente l'état précaire de l'industrie française, mais révèle la fragilité d'une bonne partie des grands groupes français présents sur les marchés « civils ».

Les représentants du système militaro-industriel peuvent donc arguer que le déficit de la balance commerciale serait encore plus élevé sans le solde des échanges de produits militaires. Un bilan qui resterait sur le seul plan économique devrait pourtant conduire à s'interroger sur l'ampleur des ressources publiques – l'argent des contribuables – détournées vers la conception d'armes hautement performantes (comme avec le programme NH-90, voir encadré), calculer les « fuites » qui se produisent dans les circuits de paiement des armes au bénéfice des intermédiaires des pays clients ou français (sous la forme des rétro-commissions⁵), ou encore mesurer le coût pour les finances publiques de l'annulation des ventes (Saddam Hussein dans les années 1990, contrat Mistral avec la Russie aujourd'hui⁶). Les bénéficiaires sont privés – ceux des groupes de l'armement et de leurs actionnaires –, les coûts sont publics. Il faudrait également ignorer que les ventes d'armes nécessitent un soutien sans faille aux régimes dictatoriaux (voir plus bas) et attisent les guerres en cours.

LES VENTES D'ARMES COMME POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Tous les gouvernements français ont toujours considéré que les exportations d'armes, indispensables à la pérennité du système militaro-industriel, étaient une composante centrale de la politique étrangère de la France. Pendant plusieurs décennies, les livraisons d'armes ont été présentées comme un moyen pour les pays acqué-

reurs de maintenir une position indépendante vis-à-vis des Etats-Unis et de l'URSS. Les pays sous régime dictatorial ont ainsi été approvisionnés sans réserve, au premier chef ceux situés au Moyen-Orient (Arabie saoudite, Irak de Saddam Hussein, etc.).

Quelques pays du Moyen-Orient continuent de représenter aujourd'hui une part essentielle des exportations (de l'ordre de 50 % en longue période). Mais si l'implication actuelle de la France au Moyen-Orient n'a donc rien de nouveau, elle s'inscrit dans une situation géopolitique et économique profondément modifiée.

Sur le plan géopolitique, au moins deux facteurs favorisent aujourd'hui l'activisme militaire de la France. D'abord, l'écho du mouvement révolutionnaire qui a renversé la dictature de Ben Ali a été entendu dans d'autres pays d'Afrique et du Moyen-Orient. Les mobilisations de millions de personnes dans les rues ont abouti au renversement ou tout au moins à l'affaiblissement de régimes dont la longue existence a reposé sur le soutien des pays capitalistes dominants, et dont la survie en dépend encore plus. La décomposition accélérée d'un certain nombre d'entre eux conduit les pays dominants à soutenir les régimes vacillants, et requiert parfois de leur part une intervention militaire directe. Ensuite, les hésitations de l'administration Obama, qui mesure les risques

d'opérations massives au sol au Moyen-Orient et plus encore en Afrique, ont ouvert une fenêtre d'opportunité pour les interventions militaires de la France.

Les gouvernements de Sarkozy et Hollande ont en quelque sorte touché les dividendes de la position défendue en 2003 par Dominique de Villepin à l'ONU. Depuis la fin des années 2000, la France est en effet, au sein du « bloc transatlantique », la mieux à même de prendre les initiatives destinées à faire face au chaos qui résulte de l'effondrement des appareils d'Etat de plusieurs pays d'Afrique. On peut même affirmer qu'elle était la seule à pouvoir le faire. En effet, les deux autres grandes puissances militaires occidentales n'ont aujourd'hui pas la capacité et la volonté de prendre une part active en Afrique : les Etats-Unis peinent à sortir de leur enlèvement au Moyen-Orient et le Royaume-Uni, dont le désengagement militaire en Afrique est ancien, est encore secoué par l'implication du gouvernement Blair dans la guerre en Irak.

Depuis quelques années, les mutations géopolitiques offrent donc à la tradition militariste de la France de nouvelles opportunités, comme le montrent les interventions dans la bande sahélo-saharienne⁷. D'autres facteurs expliquent également cette évolution. D'abord, l'inoculation de la doctrine de la « guerre contre le terro-

risme » et du sentiment d'insécurité dans la société française cherche à créer une dynamique « d'union nationale » qui renforce le pouvoir coercitif de l'Etat et réduit les libertés publiques. De plus, l'« effet d'expérience » produit par les interventions militaires qui se succèdent accroît les compétences de l'armée. Sa professionnalisation décidée par le président Chirac en 1996 avait précisément pour objectif de la préparer à ces « nouvelles guerres », en améliorant son savoir-faire pour les interventions dans les zones peuplées de civils. Du point de vue industriel, il est non seulement indispensable que les équipements militaires soient testés par les armées nationales avant d'être proposés à l'exportation, mais leur utilisation dans des conditions réelles peut constituer un atout concurrentiel.⁸

Les interventions militaires représentent donc un moyen irremplaçable de promotion des exportations, car il bénéficie auprès des pays clients d'un label *combat-proven* (sic, testé en combat). Un rapport parlementaire destiné à renforcer un peu plus le dispositif de soutien aux exportations d'armes rappelle ainsi que « la qualité internationalement reconnue aux armées françaises est telle que les matériels opérés par ses hommes bénéficient, au travers des retours d'expériences (RETEX), d'un avantage souvent décisif en termes de crédibilité auprès des acheteurs potentiels »⁹

Le NH-90, « un succès commercial »...

...Telle est l'affirmation qu'on trouve dans un document largement relayé par le ministère de la défense pour justifier les bénéfices retirés par l'économie française des ventes d'armes¹. Pour qui ?

Le NH-90 est un hélicoptère militaire produit par un consortium composé de Airbus Helicopters, Agusta (filiale du groupe italien Finmeccanica) et de Stork Fokker AESP. En 2013, la Cour des Comptes notait que « la clef de paiement retenue (80 % suivant un échancier préfixé quoi qu'il arrive, 20 % en fonction de l'avancement du programme) a affaibli les possibilités de réaction des Etats clients face aux aléas affectant la réalisation du programme ».²

Et des aléas, il y en a eu depuis le début du programme lancé à la fin des années 1980. D'abord, des coûts de développement (donc avant production) énormes : 2,3 milliards d'euros³, dont plus de 1,1 milliard pour la France, supporté à près de 90 % par l'argent public. Ensuite, la dérive des prix est très importante. Entre 1998 et 2014, la facture acquittée par l'Etat français pour l'acquisition d'un hélicoptère a augmenté de 130 % pour la version terre et de 42 % version marine. En 2014, un hélicoptère version terre coûte 30,5 millions d'euros, le montant s'élevant à 36,3 ou 43,2 millions pour les deux versions marine.

L'augmentation des crédits d'équipement de la loi de programmation militaire votée en juin 2015 bénéficie entre autres aux hélicoptères (+ 6 commandés d'ici 2019 pour 260 millions d'euros). Dans l'opacité entretenue autour des coûts véritables du programme, on retiendra qu'un rapport parlementaire donne un montant de 6,385 milliards d'euros pour l'ensemble du programme (160 appareils), ce qui n'inclut probablement pas les coûts de développement.⁴ Les ventes du NH-90 aux pays étrangers vont peut-être bénéficier aux grands groupes français de l'armement, mais elles auront coûté cher aux contribuables.

¹ Ministère de la défense et CIDEF, « Les exportations françaises d'armement : 40 000 emplois dans nos régions », septembre 2014.

² Cour des Comptes, Rapport public annuel 2010, février 2010, p.47.

³ Toutes les données consultées dans les rapports officiels sont converties ici en équivalent de pouvoir d'achat de l'euro en 2014.

⁴ J. Gautier, X. Pintat et D. Reiner, « Rapport Défense : Equipement des forces », Sénat, n° 110, 20 Novembre 2014.



Les industriels s'en réjouissent.

LA « DOCTRINE ALLIOT-MARIE » CONFIRMÉE

Les interventions militaires de la France en Afrique subsaharienne ne visent pas à s'attaquer aux causes profondes de la désagrégation politique qui frappe ces pays¹⁰. Elles ne remettent pas en cause les pratiques kleptocratiques des dirigeants, dont la fortune personnelle transite par les banques françaises et européennes pour se placer dans les paradis fiscaux, lorsqu'elle n'est pas simplement investie en France.¹¹ Elles visent avant tout à confirmer que la France possède les moyens militaires de préserver l'emprise des grands groupes financiers, bancaires et industriels français sur les ressources de ces pays.

L'appui inconditionnel aux régimes saoudien et qatarien, ainsi qu'au général Al-Sissi en Egypte, se traduit par un silence assourdissant des dirigeants français sur la répression féroce et l'absence de droits démocratiques dans ces pays. Il est en conséquence inutile de chercher dans l'activisme militaro-diplomatique de la France observé depuis quelques années la volonté de soutenir les mouvements populaires qui embrasent les

« pays arabes ». En ce domaine, la conduite de la France en Egypte et au Moyen-Orient est plutôt guidée par la « doctrine Alliot-Marie »¹² puisque les armes livrées à ces pays par la France sont utilisées contre les populations victimes de ces régimes dictatoriaux.

Au lendemain de l'annonce du contrat de vente de Rafale à l'Egypte, le général Al-Sissi décidait une attaque aérienne contre les populations civiles en Libye, qualifiée de crimes de guerre par Amnesty International.¹³ L'Arabie Saoudite a organisé – avec l'appui offi-

ciel du gouvernement français – l'attaque au Yémen, elle recourt à des bombardements avec des munitions à fragmentation – passibles d'accusation de crimes de guerre – et a annoncé en même temps une prochaine vague d'achats de matériels militaires à la France. Les pays acheteurs sont bien décidés à utiliser ces armes, et leurs militaires sont formés pour cela dans le cadre d'accords de coopération militaire et de sécurité passés par la France avec le Koweït, (1993, renforcé en 2009), le Qatar (1994, complété en 1998) et les Emirats Arabes Unis (2010). La vente d'armes sans aucune réserve aux pays du Moyen-Orient par la France agit ainsi comme un facilitateur des guerres meurtrières qui sévissent dans la région. Il y a donc lieu de prévoir que la hausse très impor-

ros, pour atteindre un montant total de 162,41 milliards d'euros. En 2016, le budget défense augmentera de 1,1 milliard par rapport à la loi de finance initiale 2015. Les créations d'emplois dans la défense et à la sécurité s'élèveront à 3248, auxquels il faut ajouter 428 à l'Intérieur et 293 emplois à la Justice « au titre du plan de lutte contre le terrorisme », précise le document préparatoire au budget 2016 transmis au parlement le 30 juin 2015. En 2016, seuls ces trois ministères et ceux de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche connaîtront une hausse des emplois, tous les autres subissant des baisses.

La loi de programmation militaire 2014-2019 avait déjà enregistré une hausse des dépenses, à la suite des pressions exercées par les industriels



« Vive le Rafale, vive la France ! » Ici en exposition au salon du Bourget 2009. Photothèque rouge/Thomas Mitch.

tante des dépenses militaires des pays du Moyen-Orient, à laquelle l'industrie française participe en bonne place, se traduira par une violence plus forte que celle aujourd'hui observée.

LA DÉFENSE ET LA SÉCURITÉ CONFORTÉES

La traduction budgétaire de l'activisme militaire est significative. Le gouvernement a annoncé en juin 2015 que les crédits inscrits dans la loi de programmation militaire 2014-2019 augmenteront de 3,8 milliards d'eu-

et les militaires. Le bonus qui sera voté par les députés à l'automne indique que la défense et la sécurité sont une priorité budgétaire du gouvernement. Au même moment, la députée Valérie Rabault, rapporteure générale de la commission des finances de l'Assemblée nationale, estime qu'« en l'état actuel » (5 septembre 2015), entre 1,1 et 4 milliards d'euros d'économies supplémentaires vont devoir être trouvés d'ici la fin de l'année.¹⁴ L'imprécision des chiffres laisse songeur mais de toute façon, les dépenses « non prioritaires » par rapport à la défense seront

sans nul doute attaquées.

Enfin, il faut rappeler qu'en plus du budget de la défense, une partie du financement des opérations militaires extérieures (OPEX) est assurée par les autres ministères (665 millions d'euros en 2014, soit un peu plus de 2 % du budget défense).

LE MILITAIRE, UN « AVANTAGE COMPARATIF » DE LA FRANCE EN EUROPE ?

L'intensification des interventions militaires s'est produite alors que l'économie française faisait face à la crise de 2008. Depuis lors, les politiques conduites sous les présidences Sarkozy et Hollande, en dépit des dizaines de milliards d'euros versés aux entreprises, n'ont permis ni de retrouver la croissance économique ni d'empêcher la hausse du chômage. L'industrie française perd des positions face aux autres pays industrialisés, y compris européens, comme l'atteste l'aggravation des déficits commerciaux avec la plupart d'entre eux. L'affaiblissement de la base industrielle de la France, qui s'est accéléré au cours des dernières années, en est une des causes.

La détérioration accélérée de la compétitivité de l'industrie et l'explosion de la dette publique (passée de 64,4 % du PIB fin 2007 à 95 % fin 2014) qui pompe des ressources croissantes au profit du capital financier ont des conséquences très importantes pour le statut politique de la France au sein de l'UE. L'Allemagne et la France ont joué un rôle essentiel dans les développements de l'UE, combinant une forte interdépendance économique mais également politique. Un certain partage des rôles a été opéré : l'économie allemande a progressivement assis sa domination économique sur l'Europe, tandis que la France s'efforçait, grâce à son statut de puissance militaire mondiale, de faire intégrer les questions de défense dans l'agenda communautaire.¹⁵

La montée en puissance au niveau communautaire des questions de défense, que le traité de Rome avait réservées aux Etats nationaux, est le fruit d'un patient travail des gouvernements français. Certes, l'intégration européenne dans les questions de défense pâlit par rapport à celle réalisée sur la monnaie, l'autre pilier constitutif de l'ordre régalién. De plus, l'appétit pour le militaire est va-

riable selon les pays. Dans ces conditions, l'« impérialisme libéral » théorisé par Robert Cooper permet de coupler interventions militaires et missions humanitaires, en trouvant un compromis entre les pays à forte industrie militaire (en particulier la France et la Grande-Bretagne) et ceux qui ont une tradition d'action humanitaire (en particulier les pays nordiques).¹⁶

Cependant, depuis 2008, l'écart s'est creusé entre la situation de l'économie allemande et celle des autres pays européens, le déséquilibre économique au sein du « couple franco-allemand » devenant de plus en plus flagrant. L'incapacité des gouvernements français à respecter les plafonds de déficit et de dette publics qu'eux-mêmes préconisent pour les autres pays de l'eurozone est un des motifs de tensions entre les deux pays.

L'activisme militaire de la France n'est certes pas susceptible de réduire l'écart économique avec l'Allemagne. En revanche, il consolide sa place de première puissance militaire au sein de l'UE. Ce rôle ne lui est pas contesté par la Grande-Bretagne, échaudée par le désastre en Irak et qui priorise le rôle de l'OTAN dans la défense européenne. La France tire parti de cet « avantage comparatif » que constitue l'interventionnisme militaire. Les gouvernements français se donnent pour objectif d'obtenir le soutien européen dans leurs opérations militaires en Afrique, mieux encore, de mener celles-ci sous bannière européenne, et plus généralement d'élever le niveau d'implication militaro-humanitaire de l'UE.

Un autre objectif, important et symboliquement significatif, est de faire acter par l'UE l'exclusion des dépenses de défense (ou à minima de celles consacrées aux interventions militaires) du pacte de stabilité et de croissance. Cette vieille revendication, déjà émise dans les années 2000, aurait le double avantage de desserrer l'étau du pacte de stabilité et de légitimer à l'échelle européenne l'« exceptionnalisme militaire » de certains pays, au premier chef la France. Le gouvernement allemand n'est toutefois pas résolu à laisser la France tirer un trop grand parti de cet « avantage comparatif ».

L'action de la France s'inscrit cependant dans une perspective d'interventions militaires qui se feront plus nombreuses : ainsi que l'indique un groupe

de travail présidé par Javier Solana, « la probabilité de conflits régionaux de grande ampleur au Moyen-Orient et la conséquences des guerres intra-étatiques en Afrique aux causes multiples, y compris de grandes insurrections politiques »¹⁷, constituera un facteur d'instabilité majeure pour l'Europe au cours des quinze prochaines années. La mobilisation des militaires et des policiers pour affronter l'exode des réfugiés n'en est qu'un signe avant-coureur. □

1 C. Serfati, « L'industrie française de défense », La Documentation française, Paris, 2014.

2 Celle-ci est désormais confortée par le marché de la sécurité en plein essor qui brouille fréquemment les frontières entre les produits militaires et civils. Le chiffre d'affaires de l'industrie de la sécurité (« nationale » comme privée) est pratiquement du même ordre que celui de l'armement (15,1 milliards d'euros en 2013). Voir C. Serfati, op. cit.

3 L'industrie manufacturière regroupe les industries de transformation des biens. Elle ne comprend pas les industries extractives.

4 Sur certains aspects de cette emprise financière, voir Catherine Sauviat et Claude Serfati, « Les grands groupes industriels français et la mondialisation du capital », Contretemps n° 24, 2015.

5 Dans le cas de la vente de sous-marins AGOSTA au Pakistan, moins ignoré parce qu'une commission d'enquête parlementaire s'est intéressée à l'affaire, le pourcentage total des commissions s'établirait, selon la plupart des témoignages recueillis, à 10,25 %. B. Cazeneuve, « Rapport de la mission d'information sur les circonstances entourant l'attentat du 8 mai 2002 à Karachi », Assemblée Nationale, n° 6514, 12 mai 2010.

6 Le projet de loi précise que l'annulation « n'a pas de conséquence économique pour les industriels français, qui bénéficient d'une couverture de la COFACE », mais elle en a pour les finances publiques puisque l'Etat par sa signature supporte les risques de rupture de contrat.

7 Fin décembre 2014, 8465 soldats français étaient en opérations militaires à l'extérieur du territoire, dont 3085 dans la bande sahélo-saharienne. La France dispose par ailleurs de forces prépositionnées (c'est-à-dire présentes en permanence), par exemple 1700 soldats à Djibouti, 1400 en Polynésie, 900 en Nouvelle-Calédonie.

8 On peut ajouter que leur utilisation oblige à passer de nouvelles commandes aux industriels. Ainsi, quelque 20 % des matériels terrestres de retour de l'opération Barkhane sont irrécupérables (audition du général Pierre de Villiers, chef d'état-major des armées, Assemblée Nationale, 21 mai 2015).

9 Nathalie Chabanne et Yves Foulon, Rapport d'information sur le dispositif de soutien aux exportations d'armement, Assemblée Nationale, n° 2469, 17 décembre 2014, p.68.

10 Sur l'importance centrale de l'Afrique pour la France, voir « Vive le Rafale, vive la République, et vive la France : retour sur la place du militaire en France », <http://alencontre.org/europe/france/vive-le-rafale-vive-la-republique-et-vive-la-france-1-retour-sur-la-place-du-militaire-en-france-i.html>

11 Voir le dossier documenté établi par Xavier Harel et Thomas Hoffnung, « Le scandale des biens mal acquis. Enquête sur les milliards volés de la Françafrique », Les Editions de la Découverte, Paris, 2011.

12 Alors que le mouvement populaire était bien engagé, le ministre de la défense avait proposé au président Ben Ali « le savoir faire de nos forces de sécurité, reconnu dans le monde entier [qui permet] de régler des situations sécuritaires de ce type ».

13 Amnesty International, « Libya: Mounting evidence of war crimes in the wake of Egypt's airstrikes », 23 février 2015.

14 http://www.lemonde.fr/politique/article/2015/09/05/entre-1-1-et-4-milliards-d-euros-d-economies-seront-necessaires-d-ici-la-fin-de-l-annee_4746771_823448.html

15 C. Serfati, « Imperialism in context : the Case of France », Historical Materialism, 2015, Volume 23, Issue 2.

16 C. Serfati, « Impérialisme et militarisme : actualité du 21^e siècle », Page 2, Lausanne, 2004.

17 Javier Solana, « More Union In European Defence, Report Of A CEPS Task Force », février 2015, p.10.

Fonctionnaires : gel des salaires et pluie d'attaques

PAR GAËL KLEMENT

Objets de fantasmes réactionnaires et accusés de tous les maux, les fonctionnaires sont constamment présentés comme des « privilégiés », censés être trop nombreux, coûter trop cher et ne pas assez travailler. Ils subissent pourtant l'austérité et les coupes budgétaires qui empêchent le fonctionnement normal des services et aggravent les conditions de travail, les suppressions d'emplois permanentes, le blocage des salaires depuis cinq ans, sans parler d'un grand nombre d'attaques sectorielles.



Dans la manifestation du 28 mai 2015 des personnels de l'AP-HP. Photothèque rouge/Milo.

Les fonctionnaires sont en réalité l'une des premières cibles du gouvernement. Celui-ci mène de front plusieurs réformes qui dessinent une politique cohérente, visant notamment à attaquer le statut des fonctionnaires, dont le ministre de l'Économie s'est permis de dire qu'il n'est « plus adéquat ».

CARRIÈRES ET RÉMUNÉRATIONS : ENTRE ARNAQUE ET CHANTAGE

Marylise Lebranchu, la ministre de la

Décentralisation et de la Fonction publique, était très fière de présenter mi-juin son projet : « *Tous les fonctionnaires seront revalorisés* », a-t-elle dit avant d'expliquer à quel point sont « *obsolètes et injustes* » les grilles de salaires des 5,2 millions d'agents des fonctions publiques d'Etat, territoriale et hospitalière. Elle a juré que tous les fonctionnaires devraient bénéficier « *d'une carrière plus juste* ». Mais les promesses ne résistent pas à l'étude de la réalité.

La ministre se veut reconnaissante des

efforts « consentis » par les fonctionnaires – efforts qui leur sont en fait imposés – ainsi que de leur travail, et elle dit vouloir le montrer concrètement... mais pas avant 2017, et elle « *se donne jusqu'à 2020* » pour aboutir. Les sommes proposées relèvent de la plaisanterie : chaque fonctionnaire pourrait obtenir un gain de 30 à 40 euros brut par mois, et de 70 euros brut pour les derniers échelons de la grille indiciaire. Mais pour ce gouvernement, les cadeaux sans contrepartie ne sont réservés

qu'au patronat : en échange de ces miettes, les travailleurs du secteur public devront accepter des mesures lourdes de sens.

Le statut des fonctionnaires serait très nettement remis en cause, car le niveau hiérarchique et la rémunération ne seraient plus uniquement liés au corps ou cadre d'emploi (correspondant à un niveau de diplôme et à la réussite à un concours), mais également à l'emploi occupé et aux missions à accomplir. Cette attaque contre le statut est également confirmée par la mise en place du RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel), puisque la principale part de cette indemnité (l'IFSE), versée mensuellement, sera basée sur les fonctions exercées par l'agent grâce à un classement des postes selon trois critères : encadrement ou coordination, technicité, sujétions particulières. L'autre part du RIFSEEP, versée annuellement, nommée complément indemnitaire annuel (CIA), sera liée à « la manière de servir » à partir des comptes-rendus des évaluations professionnelles, c'est-à-dire qu'elle encourage la rémunération à la tête du client et la concurrence.

Le gouvernement prévoit aussi d'« accroître les mobilités » entre les fonctions publiques d'Etat, hospitalière et territoriale : mutualisation des moyens, régionalisation des missions sous l'autorité des préfets de région... Le programme annoncé de « simplification statutaire » au niveau des services de l'Etat va dans le même sens. C'est une nouvelle fragilisation des statuts nationaux, un nouveau pas vers leur régionalisation.

Ces annonces gouvernementales sont issues des négociations sur la « modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations » (PPCR), débutées au printemps 2014 et rebaptisées encore plus pompeusement « discussion sur l'avenir de la fonction publique ». Elles figurent dans le projet de protocole adressé le 15 juillet par le gouvernement aux organisations syndicales, lesquelles devront rendre leur avis pour le 30 septembre. Avec le soutien de la FSU, de la CFE-CGC et de la FAFP, auquel devrait s'ajouter celui de l'UNSA et de la CFDT, l'accord recueilli déjà l'aval de syndicats représentant 46,7 % des fonctionnaires selon les résultats des dernières élections ; les po-

sitions de FO, de la CGT et de Solidaires seront donc déterminantes.

Faute d'un accord majoritaire, le gouvernement retirerait l'ensemble de ses propositions, comme l'a indiqué la ministre : l'Etat pratique en fait le même dialogue social que le patronat. Cette menace sert à instituer un chantage à l'ouverture d'une négociation salariale en février 2016, afin « d'examiner la revalorisation du point d'indice au vu des indicateurs économiques », comme évoqué dans la dernière partie du protocole.¹

POINT D'INDICE : CE N'EST PLUS UN GEL, C'EST L'ÈRE GLACIAIRE !

Car aussi bien le gouvernement que les syndicats savent que le gel du point d'indice – qui sert au calcul de la rémunération des fonctionnaires – est la question fondamentale. C'est une attaque majeure qu'aucune annonce gouvernementale ne peut faire oublier ; fin mai, Marylise Lebranchu a d'ailleurs confirmé pour 2016 la poursuite de ce gel qui dure depuis 2010. Se sentant autorisée à parler au nom des travailleurs du secteur public, elle a expliqué que « les fonctionnaires comprennent d'une manière globale qu'avec 44 milliards et quelque de remboursement de la dette, on ne peut pas tout faire tout de suite ». En mars, sur l'antenne de BFM TV, la ministre a été obligée de reconnaître que certains fonctionnaires ont vu leur salaire net baisser de quelques euros, du fait du gel du point d'indice cumulé à une augmentation de 0,4 % des cotisations retraites. Et elle ne peut ignorer que le gouvernement dont elle fait partie sait en revanche faire beaucoup « tout de suite » pour le grand patronat : c'est d'ailleurs la raison principale pour laquelle il impose des sacrifices aux fonctionnaires comme aux usagers des services publics.

La somme de 41 milliards d'euros, offerte aux entreprises sous la forme de cadeaux fiscaux et d'exonérations de cotisations sur la période 2014-2017 au détriment des contribuables, représenterait par exemple plus de 22 % d'augmentation du point d'indice de l'ensemble des salariés des trois versants de la fonction publique (+ 5,5 % par an sur la même période). 22 %, c'est justement la perte de pouvoir d'achat subie par les fonctionnaires en 20 ans. De 1995 à 2010, le point d'indice a lentement augmenté : sa valeur a progressé de 13 % avant d'être gelée, alors

que sur la période allant de 1995 à 2015, l'inflation a atteint 35 %.²

ENFUMAGE ET SUPPRESSIONS DE POSTES

Soucieux de ne pas trop hâter le divorce entre les fonctionnaires et le PS, le gouvernement n'est pas avare en déclarations à leur intention. Ainsi, une annonce de créations de postes a été largement médiatisée. Le gouvernement l'a claironné : le nombre de fonctionnaires devrait repartir à la hausse, et ce pour la première fois depuis le début du quinquennat. Près de 8300 postes de fonctionnaires supplémentaires ont été budgétés pour 2016, selon le rapport préparatoire au débat d'orientation des finances publiques diffusé le 9 juillet.³

Mais si certains ministères jugés prioritaires bénéficieront d'un apport de 12 200 emplois, d'autres devront en revanche en supprimer plus de 3900, dont 2500 pour le seul ministère des Finances ou 670 pour celui de l'Ecologie. La hausse du nombre de fonctionnaires est essentiellement liée au renforcement de la politique sécuritaire engagée par le gouvernement. Ces créations exceptionnelles sont surtout en rapport avec le plan de lutte contre le terrorisme déployé après les attentats de janvier dernier. La Défense gagne ainsi 2300 emplois, alors que la loi de programmation militaire prévoyait initialement la suppression de 7500 postes pour 2016 ; 445 emplois sont également créés dans la police et la gendarmerie, et 239 au ministère de la Justice.

Le soutien au développement de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (Anssi) et du Groupement interministériel de contrôle (GIC), prévu par la loi sur le renseignement, se traduit également par 89 créations de postes au Service du Premier ministre. Concernant les créations dans l'Education nationale, l'enfumage avait déjà été expliqué fin 2014 dans *Le Monde* : « Bien sûr qu'on peut créer des postes budgétaires sans créer de postes de titulaires. Ce sont des jeux d'écriture que tous les budgétaires maîtrisent, s'amuse un ex-fonctionnaire rodé aux ruses de Bercy. Depuis 2012, les enseignants en formation sont à nouveau comptés dans les effectifs fonctionnaires. C'est même là que se niche la plus grosse

part des postes créés depuis le retour de la gauche ».⁴ Et surtout, 8300 créations de postes sont très loin de compenser tous les emplois publics supprimés depuis le début du quinquennat de Hollande : 17 200 suppressions en 2013 et 4 800 en 2014, selon *Le Figaro*.⁵

LE PIÈGE DE LA RÉFORME TERRITORIALE

A l'issue du Conseil des ministres du 31 juillet, la liste des capitales des treize nouvelles grandes régions a été rendue publique. Le gouvernement a cherché à ménager les susceptibilités locales, en compensant la perte d'influence des villes abandonnant leur statut par l'installation d'administrations et d'institutions. Il n'en faudra sans doute pas plus pour rassurer les élus locaux, mais il en est tout autrement pour les salariés des services déconcentrés de l'Etat et des collectivités locales.

Pour eux, la réforme territoriale est une menace sérieuse. Sur 37 200 fonctionnaires – hors Education nationale – exerçant dans les administrations de l'Etat à l'échelle régionale ou départementale (finances publiques, travail, concurrence et répression des fraudes, cohésion sociale, jeunesse et sports...), près de 10 000 pourraient être amenés à travailler loin de chez eux selon la presse. Et le gouvernement, qui dit publiquement que cela concernera « seulement » 840 personnes, le plus souvent des cadres A ou A+ en poste dans des directions, vient pourtant de commander des études d'impact pour mesurer les effets de sa réforme, afin notamment de disposer d'une cartographie des effectifs, des emplois et des compétences des services appelés à se regrouper, pour déterminer le nombre d'agents susceptibles d'être affectés par une mobilité géographique ou fonctionnelle.

Le risque existe aussi dans les collectivités territoriales. Le Conseil supérieur de la fonction publique territoriale (CSFPT) s'est d'ailleurs prononcé majoritairement en faveur de deux projets de décret, qui précisent les modalités d'attribution d'une indemnité de mobilité aux agents territoriaux qui changeront d'employeur territorial dans le cadre d'une réorganisation. Et le gouvernement affiche l'objectif de réaliser d'importantes économies sur le dos des

agents publics et des usagers : derrière l'annonce d'une « mutualisation des services », c'est en réalité la destruction de nombreux emplois qui se profile.

Et le gouvernement n'en restera peut-être pas là. En effet Manuel Valls a commandé pour début 2016 une évaluation sur le temps de travail des agents des trois versants de la fonction publique à Philippe Laurent, maire UDI de Sceaux (Hauts-de-Seine) et président du CSFPT. Celui-ci se défend de préparer un rapport qui servirait de prélude à une attaque majeure contre les fonctionnaires : « Cette mission est une manière de répondre au “fonctionnaire bashing” », a-t-il expliqué récemment. Mais comment ne pas penser que les déclarations d'Emmanuel Macron sur les 35 heures, ou le plan Hirsch à l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), sont sans doute les signes que c'est sur cette question que les travailleuses et travailleurs du public pourraient être prochainement attaqués.

DES DROITS ET DES OBLIGATIONS... MAIS SURTOUT DES OBLIGATIONS

Plus de trente ans après l'adoption de la loi Le Pors sur les droits et obligations des fonctionnaires, et sous prétexte de « moderniser », un projet de loi relatif à la déontologie et aux droits et obligations des agents de la fonction publique devrait être débattu à l'Assemblée nationale durant le mois de septembre.

Modifié après les attentats de janvier pour réaffirmer le principe de laïcité, le projet de loi « centré sur les valeurs fondamentales de la fonction publique et le renforcement de la déontologie des agents publics », comme l'indique la lettre rectificative, précise que tout agent public doit s'abstenir de manifester ses opinions religieuses dans l'exercice de ses fonctions. Chaque nouveau fonctionnaire sera même prié de s'y engager en signant une charte. Le gouvernement a également tenu à ce que soit stipulé que tout fonctionnaire devra exercer avec « impartialité, probité, intégrité et dignité ». Il alimente ainsi une suspicion inacceptable à l'encontre des travailleurs des services publics, comme s'ils étaient concernés par les affaires qui entachent des politiciens comme Cahuzac et certains hauts fonctionnaires.

Cette introduction de notions morales dans le statut des fonctionnaires pour-

rait notamment avoir des effets sur l'encadrement des agents, puisque le projet prévoit que tout chef de service devra « veiller au respect de ces principes dans les services placés sous son autorité ». Contraint de retirer du projet la notion de « devoir de réserve » à cause de l'opposition des syndicats, le gouvernement s'est concentré sur celle de « neutralité », mais la démarche reste inchangée. Une personne qui ne s'engagerait pas à respecter les obligations et principes déontologiques de la fonction publique ne pourrait pas être nommée fonctionnaire.

Une employée de mairie qui porte un foulard exprime-t-elle ainsi ses convictions religieuses ? Une aide-soignante syndicaliste trop remuante, ou un agent des impôts qui explique aux usagers que le temps d'attente au guichet résulte des sous-effectifs, peuvent-ils être accusés de rompre le principe de neutralité ? Un professeur des écoles vêtu d'un pantalon troué manque-t-il de « dignité » ? Quoi qu'il en soit, une brèche est ouverte. Le projet donne le ton, en inscrivant également dans le statut général des fonctionnaires la liste des sanctions disciplinaires possibles.

L'AUTOMNE SERA-T-IL CHAUD ?

Premières victimes des politiques d'austérité, les fonctionnaires sont aussi capables de jouer un rôle important pour faire entendre dans la rue la voix des travailleurs. Les luttes pour la défense des RTT à l'AP-HP, ou pour les salaires dans de nombreuses collectivités locales, montrent que leur mobilisation est possible, même si elle est jusqu'à présent restée faible. Mais elle exige de consacrer toutes les énergies militantes à sa préparation, en mettant fin au jeu de dupes du « dialogue social ». □

1 <http://www.fsu.fr/PPCR-tout-sur-le-protocole.html>
2 http://www.solidaires.org/IMG/pdf/tract_sur_salaires_oct_2014_.pdf

3 http://fichiers.acteurspublics.com/redac/pdf/2015/juillet/150708_%20tir%C3%A9%20%C3%A0%20part%20.PDF

4 http://www.lemonde.fr/education/article/2014/11/05/60-000-postes-dans-l-education-vraiment_4518526_1473685.html

5 <http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2015/07/01/20002-20150701ARTFIG00396-en-2014-l-etat-a-detruit-4900-postes-de-fonctionnaires.php>

La désUnion européenne

PAR YANN CÉZARD

L'été 2015 aura été, sinon un tournant, du moins un révélateur stupéfiant de « l'état de l'Union » européenne : tout en s'écharpant lamentablement sur les « quotas » de réfugiés, les gouvernements ne se sont entendus que sur le dos du peuple grec, pour lui refuser toute solidarité économique.

Les dirigeants européens, de la fondation de la CEE à « l'Union » d'aujourd'hui, n'ont pourtant jamais été avares de déclarations solennelles sur l'avenir de paix et de prospérité communes qu'assureraient les institutions européennes. Ils promettaient notamment une grande convergence : l'harmonisation des conditions d'existence des différents peuples européens. Ce « rêve européen », sur ce point comme sur bien d'autres, a fait long feu.

Un centre d'études rattaché au gouvernement français, France Stratégie, a d'ailleurs publié en février 2015 un rapport au titre éloquent : « Les trajectoires post-crise des pays de la zone euro : vers une dualisation économique et sociale de l'Europe ».¹ Toute une batterie de statistiques y démontre que les écarts sociaux se sont terriblement creusés depuis 2008 entre « l'Europe du sud » (Portugal, Espagne, Italie, Grèce) voire « périphérique » (les mêmes plus l'Irlande et les pays de l'est), et « l'Europe du nord » (Allemagne, France, Suède, Pays-Bas, etc.).

Sans surprise, le rapport constate une « dégradation majeure des performances sociales (sic !) dans la crise, qu'il s'agisse d'emploi, de situation de la jeunesse, de pauvreté des ménages, d'inégalités, ou de santé et d'accès aux soins. » Ainsi, alors que globalement les taux de chômage en Europe sont à des niveaux historiquement élevés (10 % dans

l'UE et 11,5 % dans la zone euro, 21,9 % et 23,7 % pour les jeunes), les écarts entre ceux du nord et ceux du sud de la zone euro, après avoir baissé de 3,2 points en 1998 à presque 0 en 2004, sont brutalement remontés à 11,3 points en 2013.

Pour ne pas trop accabler le lecteur, nous citerons une seule autre statistique, celle des « NEET » (en anglais), « ni étudiants, ni employés, ni stagiaires ». En quelque sorte, car il faut peser la violence sous-jacente à cette terminologie, les « rien du tout » de la société capitaliste.

Il est difficile de comparer les chiffres, tant les situations, les sys-

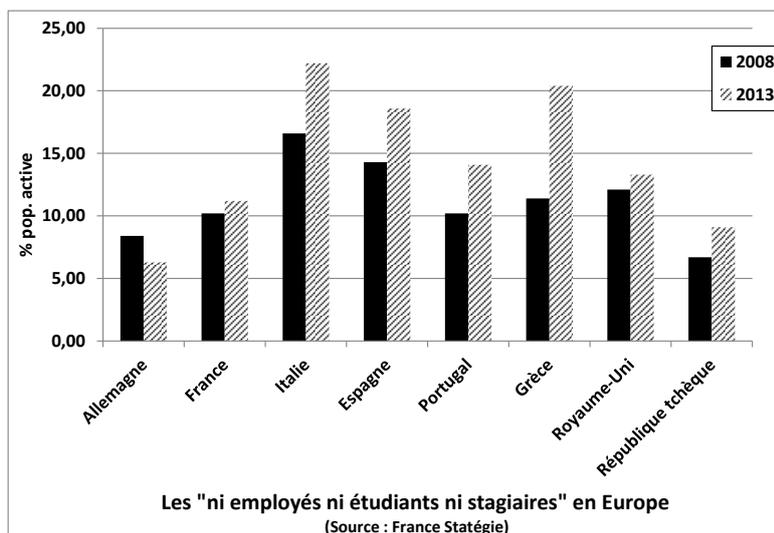
parités entre régions de chaque pays : l'Andalousie n'est pas la Catalogne, Naples n'est pas Milan.

Bien entendu, nos bienveillants gouvernants, déplorant ce triste état de gens livrés à une pauvreté oisive, se démènent depuis des années pour réformer le « marché du travail » et inciter à l'activité ces malheureux, par exemple en taillant dans leurs allocations sociales et en leur offrant des mini jobs à mini prix. Résultat de cette philanthropie gouvernementale : selon la commission européenne, la « pauvreté laborieuse » frappe désormais un emploi sur dix en Europe.

Dans ce tableau social désespérant, une seule évolution positive : la montée générale des niveaux de qualification, dans tous les pays européens, a continué, et il y a une convergence effective des niveaux d'éducation. Paradoxe : alors que selon la commission européenne la « qualité de l'emploi » (temps partiel, travail précaire et sous-qualifié) se dégrade partout, les qualifications montent. Gageons que ces diplômés chômeurs et précaires se révéleront une bombe politique à retardement avant longtemps.

L'INVERSION DES COURBES...

Aucune véritable révélation dans ce rapport, qui confirme ce que nous voyons tous depuis des années. La



tèmes sociaux... et les façons de compter peuvent différer d'un pays à l'autre. Ils montrent cependant que depuis la crise les écarts se sont beaucoup creusés, passant par exemple de 8,2 à 15,9 points entre l'Italie et l'Allemagne, de 5,9 à 12,3 entre l'Espagne et l'Allemagne ! Des chiffres terribles qui en outre ne doivent pas masquer les grandes dis-

cause immédiate en est bien connue : la crise mondiale du capitalisme a frappé de façon « asymétrique » les pays européens, et l'austérité a été particulièrement violente dans les plus fragiles économiquement, ravagés par les destructions d'emplois, la baisse des salaires et des dépenses sociales. Mais pour comprendre vraiment les raisons de cette divergence sociale européenne, il faut mesurer les évolutions sur une durée plus longue et remonter jusqu'à bien avant la crise.

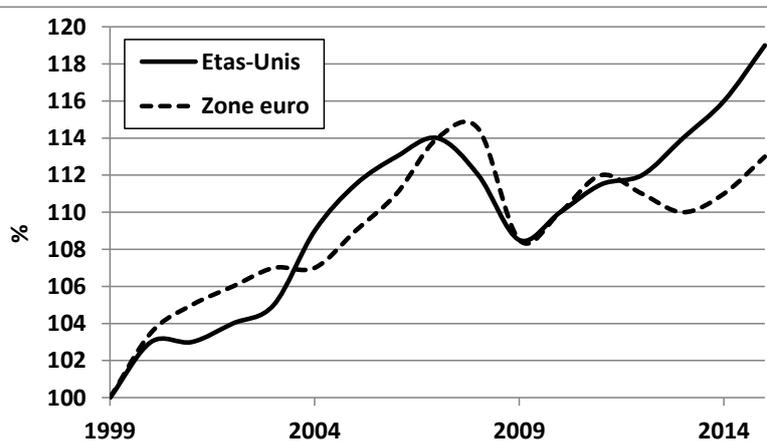
Celle-ci a marqué une rupture, une « inversion des courbes » comme dit l'autre. D'un côté l'UE et la Zone euro ont « décroché » depuis 2008 par rapport aux Etats-Unis, épice centre pourtant de la crise (voir graphique ci-après).

A y regarder de plus près, l'histoire est un peu plus compliquée. Il y a eu un « rattrapage » économique partiel des pays du sud et de l'est de l'Europe, et même, malgré le cours libéral dominant en Europe, un rattrapage social, dans la première décennie de la zone euro. Ce qui peut expliquer malgré tout un certain attachement d'une partie des populations de ces pays à leur appartenance à la zone, outre la peur du chaos. Puis, à partir du début de la crise, cette « harmonisation » progressive a explosé. L'Est a connu une pause dans ce rattrapage, et le Sud un effondrement des niveaux de vie et un net décrochage : entre 2007 et 2012, le PIB par habitant a baissé de 21 % en Grèce, de 7 % en Espagne, de 9 % en Italie. Or ce revers de fortune au tournant de 2008 a aussi ses racines dans la nature du rattrapage précédent. Comme le ré-

sume le rapport de France Stratégie, il s'agissait sans doute d'une « convergence sociale non soutenable avant la crise » car derrière une « convergence économique apparente, les écarts dans la productivité globale des facteurs (qui combine la productivité du travail et la rentabilité du capital) se creusaient déjà ».

FANFARONNADES ET CHARLATANISME

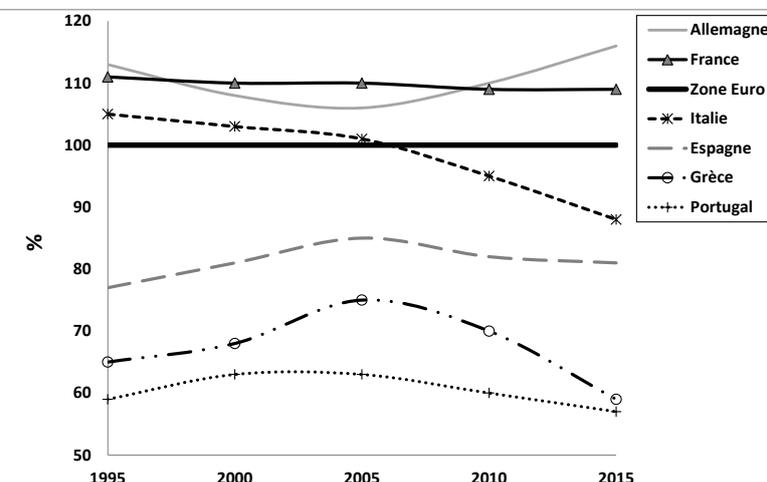
Rappelons-nous en effet des envolées lyriques des dirigeants européens signataires de la « stratégie de Lisbonne », en 2000. Dans un parfait consensus PS-droite, Blair, Schröder, et pour la France le duo Jospin-Chirac, y signaient un document promettant de faire de l'Union européenne « la région du monde la plus avancée économiquement et socialement », « à la pointe de la nouvelle économie de l'innovation et de la connaissance ». La fameuse stratégie ? Libérale un peu, beaucoup, à la folie. La libre circulation des capitaux et le règne sans entraves du marché permettrait l'allocation optimale-des-ressources. Il fallait pour cela interdire tout ce qui pouvait fausser la libre concurrence, privatiser, déréguler. Le libre-échange doublé de la globalisation financière permettrait au capitalisme d'investir notamment dans les pays plus pauvres, à plus faibles salaires et moindres droits sociaux, ce qui relèverait leur productivité et assurerait leur rattrapage des pays les plus riches. La chanson est connue. De son côté, l'instauration de l'euro était censée non seulement favoriser la circulation des capitaux, mais aussi booster la croissance en faisant baisser les taux d'intérêt sur tout le continent, et rendre le crédit plus facile pour les entreprises et les particuliers, les Etats devant pour leur part verrouiller leurs budgets selon les critères dits « de Maastricht ». Or, d'un certain point de vue, cela a d'abord « marché » : les taux d'intérêt ont convergé de façon spectaculaire (voir graphique ci-après).



PIB par habitant zone euro et Etats-Unis. Base 100 = 1999, prix constants. (Eurostat).

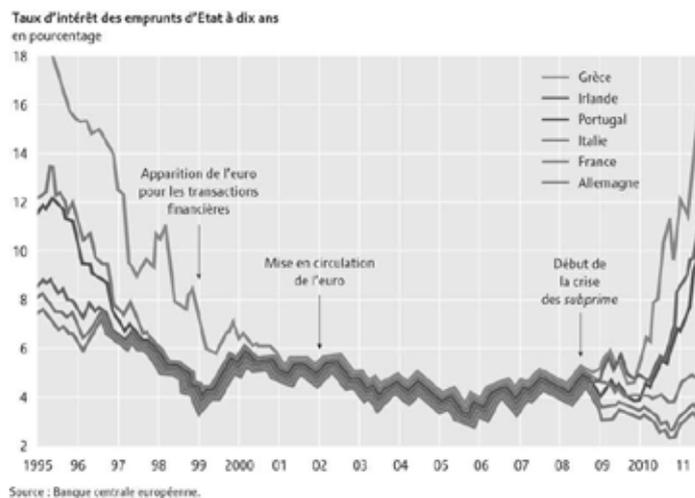
D'un autre côté, les écarts se sont brutalement creusés entre « centre » et « périphérie » de la zone euro (voir graphique).

Les « élites » au pouvoir économique et politique en Europe ne se privent pas d'ailleurs de le signaler depuis quelques années : ces braves gens du sud de l'Europe « vivaient au-dessus de leurs moyens ». Ce n'est



PIB par habitant (base 100 = zone euro, à prix constants) Source : Eurostat

Or ce revers de fortune au tournant de 2008 a aussi ses racines dans la nature du rattrapage précédent. Comme le ré-

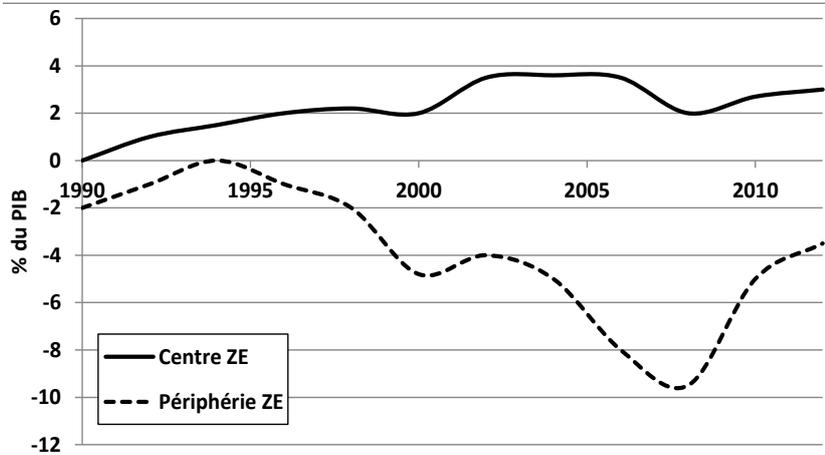


Source : Banque centrale européenne.

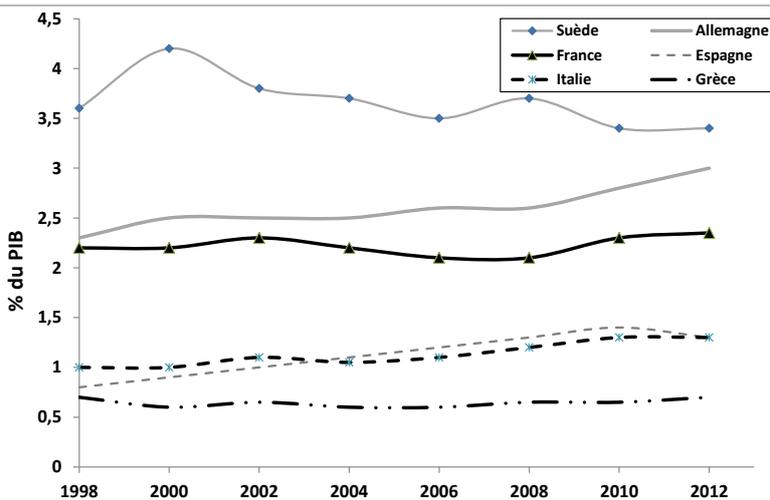
On voit que même la Grèce, cas extrême, a vu ses taux d'intérêt tendre à s'aligner sur ceux de l'Allemagne, avant de s'envoler à nouveau dix ans plus tard. L'écart des taux d'intérêt à 10 ans entre l'Espagne et l'Allemagne était tombé dès 1998, après la « qualification pour l'euro », de 5 points à 0. Dix ans plus tard, en 2007, la dette privée espagnole s'élevait à 317 % du PIB (la dette publique à 40 %), à comparer avec la France la même année : 197 et 65 %. Le boom du crédit privé dans les pays « périphériques » de la zone euro a sans conteste alimenté la croissance. Une croissance à certains égards « artificielle », ou plutôt « non soutenable ». Car cet afflux de capitaux privés venant de toute l'Europe et au-delà, a moins servi à développer et moderniser les infrastructures productives, sur le long terme, qu'à financer des activités à profit facile et immédiat, ou à gonfler la bulle immobilière. Pendant la première décennie de l'euro, l'immobilier a absorbé 25 % des créations d'emploi espagnoles ! A l'inverse, la Recherche et Développement des pays du sud n'a jamais décollé de façon significative, restant infiniment plus faible que dans les pays plus avancés du continent (voir ci-après).

rope « intégrée » n'a finalement accouché que d'une aggravation de la polarisation industrielle (et technologique) en Europe, en faveur des groupes capitalistes et des pays déjà en position de force. Même s'il faut nuancer : des pays « périphériques » ont malgré tout reçu des investissements industriels importants, pour installer les capacités de production des grands groupes européens (l'automobile en Tchéquie et en Slovaquie par exemple, l'électronique en Irlande). A l'inverse, la Grèce s'est rapidement désindustrialisée et, au sud, les conditions du rattrapage des années 2000 ont préparé les années de grande dépression d'après 2008, le système capitaliste étant ce qu'il est, comme le résume brutalement France Stratégie : « En l'absence de convergence économique réelle [d'investissements productifs et de progrès en

taient de plus en plus vers l'Espagne, la Grèce, l'Italie. Leurs géants de la distribution s'implantaient partout. Leurs grandes banques, notamment allemandes et françaises, faisaient de juteuses affaires en plaçant à tour de bras leurs prêts. Ce Sud vivant « au-dessus de ses moyens » rapportait gros aux capitalistes du nord, profitant largement de la sueur des peuples du soi-disant « Club Med ». Les déficits commerciaux et des paiements de la périphérie de la zone euro (ici Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne) au bénéfice du centre (ici Autriche, Belgique, France, Allemagne, Pays-Bas, Finlande, Danemark) gonflèrent donc jusqu'en 2008 (cf. ci-dessous).



Solde des balances courantes du centre et de la périphérie de la zone euro (Source : Cepii).



Evolution de la dépense brute en R & D (en % du PIB) Source : Eurostat

Un comble pour une « économie de la connaissance et de l'innovation » à l'échelle du continent ! Rien d'étonnant dans ces conditions si le sacro-saint libre marché des marchandises et des capitaux d'une Eu-

productive] les évolutions en matière sociale ont de facto contribué à dégrader la compétitivité relative du sud. » L'inflation du crédit privé finançant la croissance de la périphérie de l'Europe n'inquiéta alors les autorités ni les « marchés ». Ils avaient les yeux rivés sur la discipline budgétaire des Etats. Ce n'était pas par simple aveuglement idéologique. Ces mécanismes d'endettement profitaient largement aux grands groupes capitalistes des pays du « centre ». Leurs industriels expor-

De 1998 à 2008, le déficit grec a grimpé de 11 points de PIB, le portugais de 4, pour atteindre en 2008 un record, respectivement, de 16 % et de 12 % du PIB. En contrepartie, les excédents de certains pays du nord gonflaient en proportion (celui de l'Allemagne passait de l'équilibre en 2001 à un excédent de 6 % du PIB en 2008). Puis après 2008 il y a rééquilibrage. Les déficits de la « périphérie » se sont largement résorbés, et la zone euro elle-même, à l'équilibre en 2007, est devenue excédentaire à l'égard du reste du monde. Le déficit grec a baissé de 16 points, le portugais de 13, l'espagnol de 10...

C'est le résultat de la baisse de la consommation dans ces pays, pour des raisons sociales évidentes, et

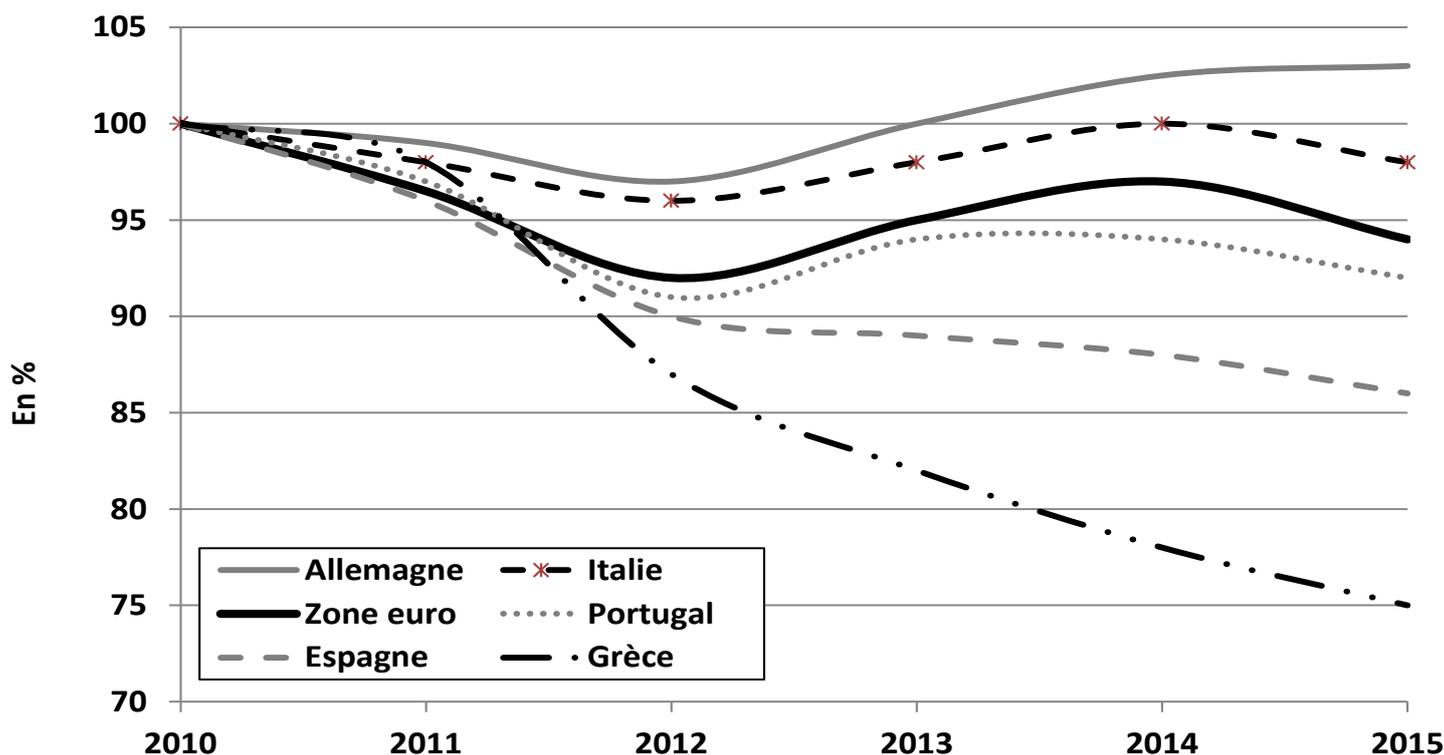


dans une moindre mesure de la reconquête d'un peu de compétitivité, par la baisse des salaires : entre 2009 et 2013, les salaires horaires auraient baissé de 16 % en Grèce, 5 % en Italie, 7 % au Portugal, 6 % en Espagne (source : Cepii). Tous les pays sont désormais bien engagés dans la course au dumping social (cf. graphique).

pour jeter un écran de fumée sur son rôle hypocrite dans l'affaire grecque : de même qu'il avait exigé en 2012 la renégociation du « traité de stabilité » Sarkozy-Merkel avant de l'appliquer avec zèle, il voudrait « renforcer » la zone euro par une véritable « gouvernance européenne » plus volontariste et moins libérale...

Fantasma bien sûr. Les gouvernements européens (et Hollande) continuent d'appliquer implacablement à l'échelle de l'Europe la

lente qu'elle détruit en partie la « croissance potentielle » des pays les plus durement frappés : baisser les dépenses de santé et d'éducation, empêcher les Etats de dépenser pour des investissements de long terme, tenir à l'écart de l'emploi des dizaines de millions de personnes pendant toute une décennie, c'est saper les bases d'un certain dynamisme économique. Mais si les écarts entre pays européens continuent de se creuser, cette politique mortifère n'est pas



Coûts relatifs de main d'oeuvre
Base 100 = 2010 (source : OCDE).

L'« UNIFICATION » CAPITALISTE DE L'EUROPE

Face à ce désastre, des voix s'élèvent de plus en plus aujourd'hui pour réclamer un « infléchissement » de la politique menée à l'échelle de l'Europe. Revendications qui tournent autour de la construction d'un véritable « fédéralisme européen », soit un budget européen commun bien plus conséquent en volume, une politique industrielle continentale volontariste, avec des transferts budgétaires directs d'une région à l'autre, éventuellement financés par des dettes publiques mutualisées. Même Hollande y est allé de sa petite chanson en juillet 2015,

politique qu'ils imposent d'ailleurs chacun à leur propre peuple. En fait, cette grande divergence économique de l'Europe, loin de la nier, ils en font même désormais le point de départ de toutes leurs déclarations d'intention : puisque les pays du sud ne sont pas devenus assez compétitifs, l'heure est plus que jamais à la saignée austéritaire et à la baisse des salaires. C'est leur fédéralisme à eux, leur vision de « l'harmonisation » européenne : « unifier l'Europe » en appliquant partout les mêmes politiques d'augmentation de l'exploitation, pour relever les profits et relancer l'accumulation capitaliste. Certes, cette austérité est si vio-

pour autant irrationnelle du point de vue du capitalisme : chacun aura à développer ses « avantages comparatifs », aux uns le soleil et les bas salaires, aux autres les centres high-tech et les industries de pointe. Et menu unique pour les classes populaires de tout le continent : la guerre économique de tous contre tous.

Comme quoi une chose au moins s'est considérablement unifiée à l'échelle de toute l'Europe : la bourgeoisie elle-même, partout d'accord avec ce programme, à Athènes comme à Paris et à Berlin. □

Union portuaire du Chili : plus jamais seuls !

PAR FRANCK GAUDICHAUD

L'Union portuaire se dresse contre l'un des patronats les plus puissants du cône sud latino-américain. Regroupement de lutte des dockers chiliens, original et combatif, elle est devenue un référent de la revitalisation d'une partie du syndicalisme dans un pays connu pour avoir été l'un des laboratoires du néolibéralisme.

Version actualisée d'un reportage publié dans la revue « Punto Final » (Santiago de Chile), n° 825 d'avril 2015, cet article a été traduit de l'espagnol par Anne Denis Montecinos.

« L'Union Portuaire du Chili soutient et approuve, de toutes ses forces, l'idée de réformer la législation du travail dans tous les aspects qui permettent une réelle liberté syndicale, une négociation collective, une égalité des pouvoirs entre travailleurs et entreprises, qui permettent une meilleure distribution des revenus générés par tous et toutes. Nous défendons cette idée, mais nous affirmons aussi que [le projet de loi] qui a été présenté le 29 décembre 2014 est insuffisant car plusieurs points, qui vont à l'encontre de la défense des intérêts des travailleurs, n'ont pas été abordés, ce qui déséquilibre encore davantage le pouvoir détenu et concentré par les chefs d'entreprise (...). Nous ne cautionnerons ni approuverons une politique qui ferait à nouveau des cadeaux aux secteurs conservateurs du pays ».

C'est ainsi que s'exprimait dans une déclaration publique, en janvier dernier, l'Union portuaire du Chili à propos du projet de réforme du code du travail du gouvernement social-libéral de Michèle Bachelet, dont la coalition regroupe notamment les anciens alliés que sont le PS et la Démocratie chrétienne (DC)¹, mais aussi de nouveaux venus dans cette « Nouvelle majorité », dont particulièrement le Parti communiste (PC).

D'ARICA À PUNTA ARENAS, L'UNION SYNDICALE DES DOCKERS

Quand, en 2011, apparaît l'Union Portuaire du Bío-Bío (UPBB), région du sud du pays, celle-ci reprenait le fil rouge d'une longue histoire de luttes qui s'étalent du XIX^e siècle jusqu'à nos jours, dans le secteur écono-

mique hautement stratégique que sont les ports. Aujourd'hui, les dirigeants de cette union régionale se souviennent de l'importance du précédent organisationnel établi, dans les années 2000 à l'autre bout du pays, par la Coordination régionale portuaire, sous l'impulsion de Jorge Silva (ville d'Iquique). Ils reconnaissent aussi la valeur et le rôle de leaders encore actifs, comme Robinson Avalos (Union portuaire Norte Chico) ou de dirigeants comme Dante Campana, militant révolutionnaire venu du MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire) et remarquable organisateur syndical de la région du Bío-Bío (décédé en 2009).

L'Union portuaire fera ensuite un bond en avant, passant d'une échelle régionale à un niveau national, devant en juin 2011 « Union portuaire du Chili » (UPCH). Enfin, cette organisation transversale – non reconnue légalement par l'Etat chilien – s'est définitivement consolidée lors d'une rencontre de dockers venus de plusieurs ports du Chili, à Tocopilla, mi-octobre 2011.

Quand nous discutons, il y a quelques mois, avec José Agurto (plus connu sous le nom de « El Ñaro »), au siège du syndicat des arrimeurs de San Vicente, l'actuel porte-parole de l'UPBB tenait à souligner la force résultant de l'unification le long de la côte pacifique chilienne des cinq unions portuaires régionales existant d'Arica à Punta Arenas, c'est-à-dire de la frontière péruvienne aux terres australes de la Patagonie : « une union puissante comme cinq mains ! », ainsi que l'il-

lustre le logo qui identifie désormais l'organisation. Et cela, même si de nombreux conflits ont jalonné cette unification syndicale et territoriale complexe, dans une structure qui regroupe aujourd'hui sur le même plan intérimaires et « embauchés », des organisations de taille très diverses, des métiers et des ports aux histoires distinctes.

Selon Agurto, « ce qui est amusant chez les travailleurs portuaires, c'est qu'ils "s'y croient" tous. Ils sont tous chefs ! Il n'y a aucun soldat de base (...) En plus, dans le secteur portuaire, beaucoup d'argent circule. Tout le monde suspecte tout le monde : qui est "mouillé" et corrompu, qui ne l'est pas... Et celui qui ne l'est pas, il faut bien lui inventer quelque chose pour le faire tomber. Il y a beaucoup de dirigeants qui ont l'œil sur un siège vide pour pouvoir l'occuper. Mais c'est aussi pour ça que nous sommes une organisation "de fait". Nous ne voulons pas être une union syndicale de droit, afin que ceux qui se croient chefs ne restent pas définitivement vissés à leur siège de dirigeants. »

Si l'histoire de ces travailleurs reste à écrire, il est indéniable que les dockers constituent l'un des éléments essentiels de la structure du mouvement ouvrier chilien, l'un des plus puissants de l'Amérique du sud jusqu'au coup d'Etat de 1973. Ils ont participé activement à la naissance d'une conscience de classe au sein du « bas peuple » (*bajo pueblo*) et aidé à la naissance de nombreuses organi-



sations ouvrières, en initiant plusieurs grèves générales, en paralysant les ports et donc l'activité de tout le pays, en recherchant le soutien des salariés d'autres branches et en réussissant – à plusieurs reprises – à faire plier l'oligarchie locale, les compagnies étrangères et les gouvernements en place.

Aujourd'hui, près de 95 % des échanges internationaux de marchandises (le Chili est le pays qui a signé le plus de traités de libre-échange au monde) s'effectuent au travers des terminaux maritimes. Ceux-ci se situent ainsi au cœur du système primo-exportateur et extractiviste néolibéral sud-américain : les dockers voient défiler entre leurs mains, sur leurs épaules, dans leurs pelles, leurs grues et le ventre de gigantesques cargos venus du monde entier, les principales richesses et matières premières du Chili.

Certes, le salpêtre d'antan a été remplacé par le cuivre², le vin, la production agricole, la pêche ou le bois, et désormais les produits de luxe importés d'Europe par les élites créoles de l'époque coloniale, ont été remplacés par les containers de voitures et de produits asiatiques manufacturés... Cependant, les travailleurs des sites portuaires continuent de se battre pour leurs droits, montrant une voie possible, bien qu'ardue, pour (re) construire un mouvement syndical « lutte de classe » dans un contexte de « néolibéralisme avancé » et de grande fragmentation syndicale. Car si on a assisté depuis 2006-2007 à un retour des conflits du travail, le syndicalisme ne s'est toujours globalement pas relevé de 17 ans de dictature (1973-1989) et de 25 ans de démocratie néolibérale.

EN LUTTE CONTRE LES PROPRIÉTAIRES DU CHILI

Soumis à des conditions de travail exténuantes, parfois dans des ports sinistrés par les tremblements de terre ou l'abandon économique, les dockers ont dû résister à de nombreux cycles de répression. Déjà en 1921, en pleine crise du salpêtre, ils avaient défié les mesures répressives de la bourgeoisie commerciale de plusieurs ports, avec une grève qui s'était étendue d'Antofagasta à Punta Arenas,

avec le soutien actif des *Wobblies* (*Industrial Workers of the World – IWW*), le grand syndicat de tendance anarcho-syndicaliste, à cette époque encore très présent dans les ports chiliens.

Bien évidemment, depuis cette date, des changements importants sont intervenus tant au niveau de l'activité portuaire mondiale que du point de vue de la physionomie politico-sociale du Chili. La dictature, avec les réformes de 1981, a mis fin au système qui régulaient les emplois publics portuaires. Par la suite, la politique de mise en concession des ports d'Etat à diverses holdings et la création de terminaux privés sous les gouvernements de la Concertation (1990-2010) ont aussi modifié profondément, et dégradé, les conditions de travail. Avec plus de 4000 km de côtes, le pays dispose actuellement de 36 ports, dont 26 sont aux mains d'investisseurs privés et 10 sont contrôlés par l'Etat (mais livrés à l'appétit vorace des concessionnaires privés). Matte, Lucksic, Von Happen, Claro : les noms – et le portefeuille – des familles capitalistes les plus puissantes du Chili (et du cône sud) résonnent dans la plus grande partie de l'activité portuaire, en alliance avec d'immenses groupes transnationaux. Car si la rentabilité des ports n'est pas toujours extraordinaire, les détenir signifie posséder un pouvoir considérable : cela revient à dominer les flux commerciaux d'une nation et à contrôler les processus d'acheminement des produits de ces mêmes entreprises tentaculaires.

De là, l'obsession des « propriétaires du Chili »³, de la Chambre maritime et des politiciens : neutraliser, réprimer et, quand c'est possible, « acheter » les responsables des puissantes organisations syndicales portuaires. Le niveau de violence contre ces organisations a été exemplaire lors des derniers conflits menés par l'UPCH : les interventions policières et la militarisation des ports (dont la « sécurisation » est assurée par la Marine) ont fait des dizaines de blessés au cours des trois dernières années.

Ce fut particulièrement le cas contre le syndicat numéro 2 du Port d'Anga-

mos (principal port exportateur de cuivre du pays), situé à Mejillones et administré par Ultraport, entreprise propriété de Von Happen, patron fièrement pinochetiste... A Angamos, après d'intenses mobilisations durant toute l'année 2013 et presque un mois de grève entre décembre 2013 et janvier 2014, avec le soutien solidaire de toute l'Union portuaire, le syndicat a été littéralement détruit et ses dirigeants licenciés, faute d'une lecture adéquate du rapport de forces. Récemment, c'est à Puerto Central (San Antonio), concession liée au groupe Matte, que la direction a profité des dissensions existant entre l'ancien porte-parole national de l'UPCH, le « caudillo » Sergio Vargas et Diego Silva, président de la Fédéra-



L'Union portuaire en manifestation. DR.

tion des travailleurs de Costanera Es-pigón (une concession portuaire voisine), pour diviser les travailleurs (et finalement marginaliser définitivement Vargas au sein du port).

Depuis quatre ans, les nombreuses mobilisations de l'UPCH ont néanmoins réussi à faire trembler les classes dominantes, tout en représentant une critique envers l'attitude de conciliation d'organisations syndicales telles que la COTRAPORCHI (Confédération des travailleurs portuaires du Chili) ou encore la direction de la CUT (Centrale unique des travailleurs), principale confédéra-

tion syndicale du pays, dirigée par des militant-e-s PC, PS et DC. En août 2011, l'UPBB avait d'ailleurs refusé de soutenir la grève nationale appelée par la CUT, en précisant que « la centrale n'a jamais défendu, ni soutenu, les demandes réelles des travailleurs du pays, puisque cette institution n'a fait que servir tous les gouvernements post-dictature, qui l'ont utilisée à leurs propres fins ».

Les grèves successives, les actions de boycott des cargos, le blocage des entrées des ports ou les grèves solidaires de l'Union ont entraîné la perte de millions de dollars pour les actionnaires des entreprises liées à l'import-export. La mobilisation qui a duré 22 jours début 2014, afin d'exiger le droit à une demi-heure de

pesos, environ 1100 euro, par année travaillée⁴. Cet accord, arraché de haute lutte, a finalement été repris et confirmé par l'actuel exécutif, et la ministre du travail, Javiera Blanco, a aussi promis de présenter une loi destinée à « améliorer et moderniser les conditions de travail » des dockers.

Bien évidemment, ne serait-ce que sur un plan strictement catégoriel, il reste encore beaucoup à conquérir, en commençant par un salaire national unique. Car si dans certains ports du nord, le « tour » de travail est payé 36 000 pesos (environ 50 euros), dans d'autres ports il ne rapporte que 14 000 pesos (20 euros) pour une tâche équivalente. L'immense majorité des 8000 travailleurs maritimes et portuaires est composée d'ouvriers

précaires et intérimaires, effectuant des tours de 7 heures 30, parfois plusieurs par jour, en tant que grutiers, arrimeurs, manutentionnaires, caristes, empaqueteurs et autres tâches... Même s'ils revendiquent leur « liberté », ces salariés dits « éventuels » sont en permanence à la merci des fluctuations du marché mondial, ainsi que des produits nationaux de saison, pour pouvoir subvenir à leurs besoins et ceux de leurs familles.

Les enquêtes confirment aussi la dangerosité de ce travail. Chaque année, on compte des blessés graves et des morts sur les quais des ports. Pour mieux se défendre et gérer collectivement les tours de travail, certains syndicats ont réussi à maintenir – ou parfois à restaurer – la fameuse « nommée » (*nombrada*). Ce système permet une gestion des tournées par métiers, exclusivement sous contrôle du syndi-

cat qui « nomme », selon une liste rotative de titulaires et de suppléants, établie en assemblée, qui doit aller travailler tel jour en fonction de la demande du moment. Il s'agit d'une forme originale d'auto-administration de la distribution du travail (sans que les directions des entreprises ne puissent intervenir) et de renforcement du pouvoir syndical.

Ce système qui existe dans plusieurs ports de par le monde peut évidemment favoriser tout type de clientélisme s'il n'est pas organisé démocratiquement. Mais sous le contrôle permanent de l'assemblée des tra-

vailleurs, il constitue une arme puissante en leur faveur, d'ailleurs constamment dénoncée par la presse conservatrice et les organisations patronales comme « atteinte à la libre entreprise ». Pour Nelson Francino, président de la Fédération des travailleurs portuaires d'Iquique, il n'y a aucun doute : « nous n'allons jamais renoncer à la "nommée", c'est grâce à elle que nous avons progressé, gagné davantage de force ; et, de plus, nous nous engageons en faveur d'une gestion transparente et juste des attributions des tours de travail, régulée par une personne élue et ses collaborateurs, à tour de rôle ».

LA RÉFORME DU TRAVAIL DU GOUVERNEMENT BACHELET :

« UN CRIME CONTRE LE SYNDICALISME »

Mais une caractéristique peut-être encore plus significative, en ces temps de perte des identités de classe et d'individualismes exacerbés, est que l'Union portuaire ne se mobilise pas seulement pour ses revendications immédiates ou salariales. Depuis sa création, ses dirigeants insistent et sensibilisent leurs bases pour se solidariser activement avec d'autres luttes de salarié-e-s (en particulier ceux des entreprises forestières et les mineurs de cuivre), mais aussi avec le mouvement étudiant (avec même des blocages de ports en solidarité avec le « printemps étudiant » de 2011, fait inédit depuis la fin de la dictature), ou encore avec le mouvement « Non aux fonds de pension » (contre le système de retraite par capitalisation généralisé sous Pinochet).

L'UPCH demande aussi la nationalisation des ressources naturelles et la récupération du cuivre (première réserve mondiale) et soutient l'idée d'une assemblée constituante pour mettre fin à la constitution autoritaire de 1980, instaurée sous la junte militaire et jamais abrogée depuis. Cette appréhension globale – et clairement politique – de l'engagement syndical considère que lutter pour des droits immédiats signifie nécessairement combattre également le capitalisme néolibéral et créer les conditions d'une articulation des salarié-e-s et des opprimé-e-s bien au-delà des ports.

De là, l'effort constant afin d'essayer de réunir dans des fronts communs les différents syndicats des secteurs



pause-repas (toujours pas reconnu à cette date !), aurait représenté une perte de 180 millions de dollars par jour, selon la Chambre nationale du commerce.

C'est justement la force de cette unité dans la diversité, de syndicat à syndicat, de port à port, de territoire à territoire, qui a porté ses fruits en obligeant le gouvernement de Piñera (droite, 2010-2014) à mettre en route une « loi courte » octroyant pour tous les ports une prime compensatoire pour les pause-repas (une mesure rétroactive représentant pour chaque salarié un gain de 750 000

stratégiques de l'économie chilienne. C'est ainsi que le 17 mars 2015, des dirigeants de l'Union portuaire venus de tout le Chili se sont réunis à Santiago avec la Confédération des travailleurs du cuivre (CTC), les fédérations syndicales forestières, des syndicalistes de la construction, du transport et la Fédération des syndicats des travailleurs de la télévision (FetraTV), afin de rendre public leur rejet du projet de réforme du code du travail qui était voté le même jour par la commission de travail de la Chambre des députés.

Cette réforme, si elle acte effectivement quelques avancées en termes de droit syndical élémentaire, introduit de nouvelles régressions et surtout valide l'esprit et la lettre du code du travail de 1979 (dont, entre autres, l'interdiction de toute négociation collective par branche et un droit de grève totalement atrophié). Pour Manuel Ahumada (président de la CTC), le défi est de forger un « espace d'articulation » capable de « générer une action syndicale à la disposition de tous les travailleurs ».

Le même jour, et malgré une certaine frustration suite à une rencontre qui n'avait pas débouché sur un accord concret pour engager les mobilisations dans l'attente du calendrier parlementaire, l'UPCH a démontré à nouveau sa capacité d'action, en organisant une courte « grève d'avertissement » dans plusieurs ports contre une réforme qualifiée par Gabriel Rebolledo (UPBB) de « recul important pour les travailleurs ». Cette grève fut suivie, la même semaine, de diverses actions de la part des travailleurs de la construction, des chauffeurs et ouvriers forestiers, sans pourtant déboucher sur une grève nationale en coordination avec la puissante CTC (dirigée par le PC), comme l'Union le souhaitait initialement.

Pas démoralisés pour autant, les membres de l'UPCH continuent à appeler à la mobilisation, et ce parfois jusqu'au volontarisme. Ainsi, à l'issue de son congrès national de juin dernier, constatant la « crise de représentativité du parlement » empêtré dans de nouveaux cas de corruption et le caractère régressif des réformes du

gouvernement, l'Union annonçait en fanfare une « paralysie prolongée » de tous les ports du pays « jusqu'à ce que soient éliminés tous les points qui font de la proposition de réforme [du code du travail] un bâillon contre le monde syndical ». Un défi de taille, alors que le projet est prêt d'être voté et que l'exécutif bénéficie non seulement d'une confortable majorité de gouvernement, mais aussi du soutien (critique) de la CUT.

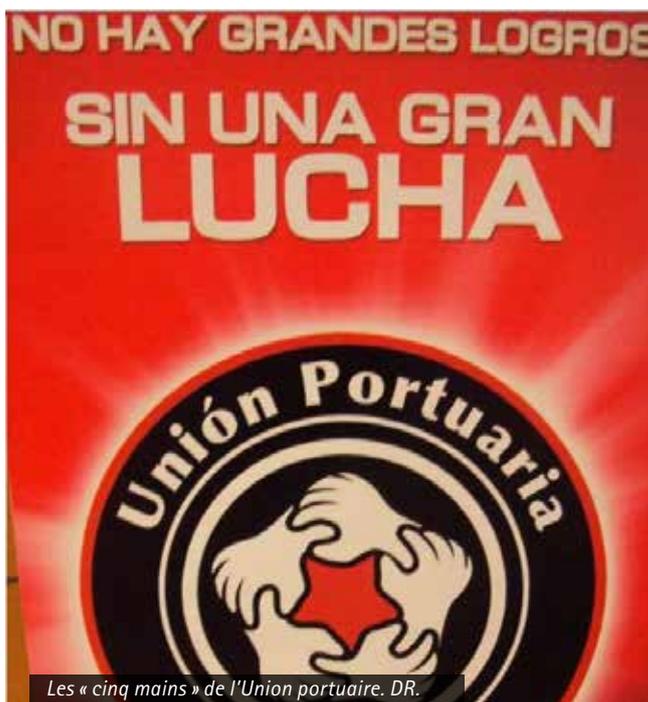
Finalement, le 5 juillet, la veille du début de l'épreuve de force, les dirigeants des dockers ont accepté de

sation. Nous ne voulons pas passer au-dessus des autres organisations existantes, nous souhaitons initier un chemin de mobilisation ascendante qui réussisse à stopper cette réforme du travail, un crime contre le syndicalisme. Nous sommes en état de mobilisation et nous devons nous rapprocher de toutes les organisations syndicales (secteur public, commercial, industriel, etc.), de tous ceux qui vont être affectés par cette réforme. Parallèlement, en tant qu'Union portuaire nous allons continuer à nous renforcer ».

En regardant en arrière et en faisant

un premier bilan de ses années de militantisme syndical, José Agurto fait remarquer que quoiqu'il arrive, les dockers ont toujours su dépasser les limites de la légalité et d'un code du travail illégitime car décrété en 1979, en plein terrorisme d'Etat (et accepté par la suite avec quelques modifications par les gouvernements élus) : « je crois que les grandes conquêtes que nous avons obtenues ces 14 dernières années ont toutes été illégales. Et c'est pour cela que nous avons gagné le respect des patrons et des gouvernements en place. Avec toutes les richesses qui passent entre nos mains, nous n'avons pas à être "légaux", mais simplement à maintenir notre unité. Tant que nous réussirons à maintenir notre unité en tant que travailleurs, rien ne pourra nous

faire plier. » □



Les « cinq mains » de l'Union portuaire. DR.

mettre cette mobilisation nationale en suspens suite à la proposition du ministère du travail de les recevoir à nouveau, au grand dam d'une partie de la base, prête à en découdre. Il semble pourtant que ce recul prudent soit aussi dû à la compréhension que, cette fois, de nombreux ports ne seraient pas en capacité de tenir longtemps en grève, alors que de vastes secteurs des travailleurs et du mouvement social restent encore paralysés ou peu organisés : la répression syndicale⁵, la précarité du quotidien néolibéral et l'absence, à ce jour, d'alternative concrète à gauche dans une perspective anticapitaliste large continuent de peser...

Selon Sergio Parra, trésorier du syndicat des arrimeurs de San Vicente et fondateur du bulletin portuaire *El Chancho en Goma*⁶ : « ceci est le début de la lutte, aujourd'hui sont réunis ceux qui ont réellement le pouvoir de mobili-

1 Les gouvernements de la « Concertation » regroupant PS, DC et partis du « centre », ont dirigé l'exécutif de la sortie de la dictature en 1990 jusqu'à 2010. Pour une lecture critique de l'actualité politique chilienne, voir l'entretien « Chili : luttes sociales et processus constituant » publié dans *l'Anticapitaliste Hebdo*, n° 295, en juin 2015 (www.npa2009.org/idees/le-chili-apres-les-luttes-etudiantes-de-2011-luttes-sociales-et-processus-constituant).

2 Le pays possède les premières réserves au monde de cet « or rouge », qualifié par Salvador Allende de « salaire du Chili » lorsque son gouvernement nationalisa – en 1971 – la ressource, alors majoritairement aux mains d'entreprises états-uniennes.

3 Le Chili est l'un des pays plus les plus inégalitaires au monde : une poignée de « grandes » familles (Luksic, Paulmann, Saieh, Matte, Piñera, Angelini) domine sans partage tous les champs sociaux et figure parmi les 500 plus riches de la planète.

4 Le salaire minimum est de 241 000 pesos (335 euros) et 75 % des salarié-e-s gagnent moins de 400 000 pesos nets (soit 555 euros).

5 Le 24 juillet 2015, un salarié de CODELCO (entreprise publique du cuivre), membre de la CTC, organisation alors en pleine mobilisation au niveau de la mine El Salvador, a été assassiné par balle par les forces spéciales de gendarmerie (Carabineros), sans que le ministre de l'intérieur ne soit inquieté, ni même écarté par la présidente Bachelet. Cet assassinat fait suite aux dures répressions qu'a vécues le mouvement étudiant depuis le début de ce gouvernement.

6 <http://www.chanchoegoma.cl>.

La jeunesse, un spectre ?

PAR GUILLAUME LOIC

Qu'est-ce que la jeunesse, et quel est son potentiel politique ? Lui consacrer les pages d'un dossier de l'Anticapitaliste, c'est se pencher sur une question dont la portée n'est pas que descriptive. Une question qui intéresse les sociologues, les historien-ne-s, etc., mais aussi les militant-e-s.

Parler de la jeunesse constitue d'abord un parti pris. « *La jeunesse est donc un âge social – et socialement différencié : les contrastes sociaux interdisent d'évoquer une "jeunesse" au singulier* », écrit ainsi Ludovine Bantigny. « Age social », c'est à dire construit, voire inventé, mis en forme, et cela d'abord par les classes dominantes et l'ensemble de leurs relais de la « société civile » au sens d'Antonio Gramsci : institutions scolaires, médias, publicité, lieux de culture, etc.

Celles-ci y mettent leurs intérêts, en valorisant une jeunesse dépolitisée, réceptacle enthousiaste de l'idéologie dominante, et en repoussant dans le même temps « les jeunes » des classes populaires immigrés, teintant l'expression d'une dose de racisme et d'islamophobie. Mais la définition de ce que doit faire, être et penser la jeunesse ne résulte pas que de cette prise en charge par en haut, qui constitue une caractéristique des Etats modernes. Il s'agit d'un espace de luttes permanentes, malgré des hauts et des bas selon les périodes. L'actuelle est d'abord marquée par un recul général de la combativité chez les jeunes travailleur-se-s, les lycéen-ne-s et les étudiant-e-s, qui tend à laisser le terrain plus libre pour l'idéologie dominante mais aussi pour les variantes les plus réactionnaires.

TÂCHES PRÉPARATOIRES ET POCHEs DE RADICALITÉ

Mais, d'une part, le spectre somme toute pas si lointain des grandes mobilisations contre le CPE, la LRU ou la réforme Darcos fournit un aliment précieux pour la réflexion, et c'est l'intérêt de l'article de Damien Dhelil de chercher à en tirer quelques leçons. Tisser un fil de continuité politique, construire une mémoire pratique et vivante, constitue ainsi une tâche clé pour les révolutionnaires, d'autant plus dans un milieu dont le fort turn-

over facilite la mainmise des appareils et des relais politiques des classes dominantes.

Et, d'autre part, on voit surgir – autour des ZAD, contre les expulsions ou les violences policières, en réaction à la crise budgétaire des universités – des poches nouvelles de radicalité qui remettent en dispute le rapport de la jeunesse à l'ordre existant et le rôle politique qu'elle devrait ou pourrait jouer. Il s'agit là d'une ouverture qu'il faut savoir saisir, malgré sa petite échelle, pour faire dialoguer nos idées avec les résistances actuelles et engager avec celles et ceux qui les portent un dialogue stratégique.

Si « la jeunesse », ici, a pu être globalement passivisée alors que la crise du système capitaliste ébranle tous les discours de justification qui le couvrait, c'est aussi parce que les pôles qui avaient pu y jouer par le passé un rôle d'intellectuel collectif et contestataire sont aujourd'hui largement affaiblis. Réactiver ces forces critiques, et faire du marxisme révolutionnaire un locuteur solide parmi elles, constitue une tâche, par exemple au sein du mouvement étudiant.

Dire que la jeunesse est un spectre, c'est aussi insister sur la peur qu'elle continue à inspirer aux puissants, et sur son potentiel subversif vis-à-vis de leurs constructions politiques. Ces cinq dernières années ont ainsi été marquées par une série de mobilisations à travers le monde, où les jeunes ont pris une part centrale. Ces mouvements ont parfois ébranlé les régimes en place et souvent ouvert des cycles de contestation plus profonde, impactant ainsi la situation internationale.

L'UNITÉ, UN COMBAT POLITIQUE ET RÉVOLUTIONNAIRE

Mais si la catégorie « jeunesse » est si malléable, et un peu fantomatique, c'est aussi parce qu'elle recouvre une population objectivement très différenciée.

C'est le point de départ de la contribution d'Ugo Palheta, qui revient sur « *cette vaste opération de division qui a lieu à la sortie du collège* », et qui fait du système scolaire non seulement un outil de formation de la main-d'oeuvre nécessaire aux capitalistes, mais aussi de reproduction de la segmentation et des divisions au sein de cette dernière. Ces disparités internes, dans l'accès aux études mais aussi, en leur sein, aux diplômes, ne font que refléter les différences liées à l'appartenance de classe.

C'est en ce sens que toute description faussement homogénéisante de « la jeunesse » a une portée réactionnaire, et se fait au profit de la défense corporatiste des couches les plus favorisées. Comme l'explique Laura Varlet dans son article, la portée unifiante de notre programme anticapitaliste dans la jeunesse provient, au contraire, de sa prise en compte de cette hétérogénéité comme point de départ, et de son inscription dans le combat plus général contre les classes dominantes.

Nous leur opposons en effet l'accès réellement universel aux études, sans conditions de nationalité et garanti par la gratuité mais aussi par une allocation qui permette de sortir de la dépendance matérielle et morale vis-à-vis des institutions, du patronat (apprentissage) ou des familles. Nous luttons contre toutes les oppressions, le sexisme qui joue un rôle structurant dans le système éducatif, le racisme et la ségrégation qui l'incarne dans un pays impérialiste à l'influence coloniale extrêmement forte et bien défendue jusqu'aujourd'hui.

Ces combats quotidiens sont la condition pour construire non pas une jeunesse homogène – perspective illusoire tant que règneront les rapports de production capitalistes – mais un sujet politique unifié et capable de prendre part à la lutte entre les classes, aux côtés des exploités-e-s et des opprimés-e-s. □

La jeunesse comme âge social

PAR LUDIVINE BANTIGNY

L'époque contemporaine n'a pas inventé la jeunesse, mais les évolutions de la société lui ont conféré une sorte de « statut », temps social et culturel commun, quoique instable et largement différencié.¹

« Une invention moderne » : telle est la façon dont l'historien états-unien John R. Gillis, avait qualifié, en 1975, la jeunesse qu'il prenait pour objet. Paradoxe que cette formule : comment la jeunesse, cet âge de la vie, phase de l'évolution physiologique de tout individu, pourrait-elle être historiquement déterminée et même d'avènement récent ? S'il y a une réalité biologique et anthropologique de « la jeunesse », l'intérêt de l'historien-ne se tourne pour sa part vers la formation sociale qu'elle représente en tant que catégorie sociologique, par-delà l'apparence de son évidence.

Bien qu'elle lui ait accordé une attention singulière, l'époque contemporaine n'a pas inventé la jeunesse. Durant l'Ancien Régime, celle-ci constituait déjà un groupe identifié, auquel on accédait par différents rituels et qui se manifestait tout spécialement lors des carnivals, des charivaris, des fêtes de la Saint-Jean ou du « mois de Marie ». Au début du XX^e siècle, ces pratiques sont tombées peu à peu en désuétude. Le déclin du folklore et l'intervention de l'Etat dans l'exercice du contrôle social ont retiré à la jeunesse ses fonctions traditionnelles de fête comme de régulation. Demeurent alors des moments-pivots qui marquent la sortie de l'enfance, tels la communion solennelle et le certificat d'études. Le service militaire, en forgeant l'« homme des casernes », contribue à l'apprentissage d'une certaine virilité et à l'imposition d'un genre très codifié, fait tout à la fois de domination et d'humiliation. Pour les jeunes filles, il n'est rien d'équivalent : seul le mariage sonne l'heure d'une sortie de la jeunesse, quand « coiffer Sainte-Catherine » fixe sa limite à 25 ans ; il dit bien lui aussi la norme de genre qui réduit la femme à son statut d'épouse et de future mère. La solennité de ces rites a elle aussi disparu, avec la fin du service militaire

obligatoire en 1996, le déclin de l'institution matrimoniale et le recul de l'âge du mariage, accéléré durant ces trente dernières années : de 25 ans pour les hommes et 22,8 pour les femmes au début des années 1980, il s'établit à 31,5 et 29,5 ans au début des années 2010. Parallèlement, un processus séculaire aboutit à un abrègement de l'enfance et à un étirement de l'adolescence, l'âge de la puberté physiologique ne cessant de s'abaisser, tandis que l'accès à l'indépendance professionnelle, financière et familiale est repoussé, par choix et par contrainte.

JEUNE BOURGEOIS ET JEUNE OUVRIER

La jeunesse est donc un âge social – et socialement différencié : les contrastes sociaux interdisent d'évoquer une « jeunesse » au singulier. La première moitié du XX^e siècle est à cet égard marquée par l'écart puissant séparant le jeune bourgeois et le jeune ouvrier : le premier dépend de sa famille financièrement mais garde une certaine autonomie, quand le second donne sa paie à ses parents.

Les jeunes qui vendent leur force de travail sont de fait arrimés à une situation particulière. Ce sont eux, les prolétaires de la terre, les apprentis sans garantie de rémunération ni de formation, les victimes des abattements d'âge – ces réductions salariales proportionnelles à l'âge, supprimées seulement en 1968 – et des « postes de jeunes » aux salaires amputés ; ce sont eux enfin les premiers touchés par le chômage. Et ce même au cœur des supposées « Trente Glorieuses » : en janvier 1968, on estime le nombre de jeunes à la recherche d'un emploi à 135 000 ; la part des moins de 24 ans parmi les demandeurs d'emploi est alors de 40 %. En 1976, le taux de chômage des actifs de moins de 25 ans (12,2 %) est près de quatre fois supérieur à la moyenne ; des années 1980 à nos jours, il ne se situe jamais en deçà de

25 %.

Les jeunes sont aussi touchés de plein fouet par la précarité, le décalage entre la prolongation de la formation et le déclassement professionnel, la frustration sociale. A partir du début des années 1980, ils et elles sont confrontés à la flexibilité, indéfiniment déclinée en stages, intérim, temps partiels, emplois saisonniers et autres « contrats aidés » : les premiers d'entre eux sont les « TUC » (« travaux d'utilité collective ») et SIVP (« stages d'initiation à la vie professionnelle ») mis en place en 1984. À l'aube des années 2010, seuls 25 % des salariés de moins de 25 ans ont un contrat à durée indéterminée. Les jeunes connaissent en ce domaine un handicap particulier, que l'on peut nommer un préjudice de l'âge.

Ces points communs ne sauraient occulter les contrastes de conditions qui les traversent : écarts sociaux, écarts de classes. Les inégalités continuent de se transmettre d'une génération à l'autre. Elles sont flagrantes à l'école et à l'université, malgré la « massification » des études prolongées à compter des années 1960. Ces disparités s'observent au collège puis au lycée, dans l'opposition entre enseignement long et filières professionnelles. Les enfants de cadres supérieurs représentent plus de 70 % des bacheliers généraux, mais les enfants d'ouvriers 16 % seulement : l'historien Antoine Prost a pu parler à ce sujet de « démocratisation ségrégative ». A l'université, moins de 25 % des jeunes dont les parents sont ouvriers ou employés décrochent un diplôme, contre 80 % des jeunes dont les parents sont cadres, enseignants ou membres de professions libérales. La progression constante des effectifs étudiants (moins de 30 000 en 1900, quelque 70 000 au milieu des années 1930, environ 100 000 après la Seconde Guerre mondiale, 500 000 en 1968 et près de 2,5 millions aujourd'hui) et leur diversification so-

ciale n'atténue pas les discriminations socioculturelles en leur sein.

ENTRE ATTIRANCES MÉDIATIQUES ET DISCOURS STIGMATISANTS

La « culture jeune » contribue-t-elle à les éteindre ? Le fait n'a rien de nouveau lui non plus. Il y a bien, repères séculaires, des pratiques propres aux jeunes, quoique distinctes selon les milieux sociaux : « bamboche » étudiante, charivaris et carnivals, bals populaires – que le régime de Vichy avait d'ailleurs interdits en y voyant un péril pour l'ordre moral. La nouveauté surgit durant les années 1960 tient à ce que la culture jeune devient une culture de masse.

Fait majeur, la jeunesse occidentale peut désormais vivre vraiment cet âge de la jeunesse : à la phase biologique de l'adolescence correspond désormais un temps social et culturel, fait de loisirs et de sociabilités particulières entre groupes de pairs, permis par l'entrée plus tardive dans l'activité professionnelle et par l'avènement d'une société de consumma-

l'affirmation, parfois de la rébellion.

Dès lors, « la jeunesse », quasi-mythique, n'a de cesse de susciter les attirances médiatiques et les discours alarmistes. La crainte de toute transgression, celle des « apaches » dans les années 1900, des « zazous » sous Vichy, des « blousons noirs » dans les années 1960 et 1970, puis des « jeunes de banlieues » depuis le début des années 1980 témoigne de l'antienne lancinante qui l'érige en figure menaçante. Au début des années 1970 apparaît même une expression paradoxale mais lestée d'anxiété sociale : le « racisme anti-jeunes ». Paradoxale parce qu'à l'époque, la « race » n'avait rien à voir dans cette histoire.

Il en va autrement aujourd'hui : dans les discours stigmatisants, lapidaires le plus souvent, les arguments « ethniques » et « culturels » prennent souvent le pas sur les explications socio-économiques. Les « bandes de jeunes » issues de milieux populaires existent pourtant de longue date ; la nouveauté est que, par médias interposés, elles défraient la chronique.

Désir d'affranchissement et rejet de l'accommodement, intransigeance et dissidence, contestation et rébellion, ce que Zola nommait l'« esprit de jeunesse », sont ainsi sources de politisation. Cet « esprit » a soufflé du Front populaire aux maquis de la Résistance puis aux engagements de la guerre d'Algérie. Mai-Juin 1968 en fut un apogée, quand les jeunes se sont faits plus encore que jamais des acteurs historiques. Après cet acmé, les mobilisations n'ont pas cessé, gravant le calendrier politique de moments importants, des manifestations lycéennes et étudiantes contre la loi Debré qui mettait en cause les sursis militaires en 1973 au rejet de la loi Libertés et responsabilités des universités (LRU) en 2007, en passant par l'opposition à la loi Devaquet (1986), la contestation du Contrat d'Insertion professionnelle (CIP) proposé par le gouvernement Balladur (1994), les manifestations consécutives au 21 avril 2002, la lutte contre le Contrat Première Embauche (CPE) du gouvernement Villepin (2006). Elles

disent aussi combien la prise de parole politique chez les jeunes ne saurait se réduire à leur faible participation électorale, scrutée à l'envi par les commentateurs. Pour autant, les comportements politiques les plus visibles ne doivent pas induire en erreur : « la jeunesse » n'est pas en soi plus « à gauche » ou plus « progressiste » que l'ensemble de la population. Le vote Front national est ainsi plus important chez les jeunes sans diplôme que dans l'ensemble de l'électorat.

Si, in fine, le sociologue Olivier Galland a pu évoquer une « massification du fait juvénile », ce n'est pas uniquement pour des raisons démographiques – malgré la spectaculaire progression qui, en France, a vu les 15-24 ans passer de 6 millions en 1954 à

8 millions en 1968 et près de 10 millions aujourd'hui. C'est aussi et peut-être surtout par la visibilité que les jeunes ont acquise, par l'intérêt enthousiaste et inquiet qu'ils et elles n'ont cessé de susciter, enfin, dans les moments de luttes, par la flamboyance de leur radicalité. □



Des lycéennes en manifestation, le 11 octobre 2011 à Paris. Photothèque rouge/JMB.

tion convoitée mais aussi contestée. Les flaireurs d'aubaines ne s'y trompent pas, qui y voient un très juteux marché. Après l'« âge tendre » de *Salut les copains*, émission lancée en 1959 puis magazine en 1962, et d'un « yéyé » bien peu subversif, rockers et punks durant les années 1970 et 1980 crient sous mille formes leur contestation, tout en craignant toujours la récupération. Depuis les années 1990, hip hop et rap offrent d'autres modes de

Les révoltes dans les quartiers populaires, autrement appelées « émeutes de banlieue », ne font ainsi événement que parce que les chaînes de télévision passent en boucle leurs formes les plus spectaculaires (incendies, affrontements avec les forces de l'ordre – « actes télégraphiques » par excellence). Elles expriment une indignation contre la relégation spatiale, la discrimination à l'embauche et la xénophobie.

1. Cet article est paru sous une forme abrégée dans le numéro d'octobre 2014 du Monde Diplomatique : <http://www.monde-diplomatique.fr/2014/10/BANTIGNY/50890>

Les étudiant-e-s : unité et diversité

PAR LAURA VARLET

Qui sont les étudiant-e-s et comment parler d'eux ? La question n'est pas nouvelle et l'on pourrait dire que le débat qu'elle recouvre s'est souvent organisé entre deux pôles, l'un mettant en avant une compréhension unifiante et l'autre insistant sur la diversité recouverte par cette catégorie, avec pour point de départ l'hétérogénéité sociale des individus qu'elle recouvre.

Un point de vue politique et stratégique demande pourtant de savoir ce qui est commun et ce qui est divergent chez les étudiant-e-s.

Au début du XX^e siècle, on pouvait analyser l'université comme une « pyramide inversée » en comparaison de la composition sociale de l'ensemble de la société : la grande majorité des étudiant-e-s venait des couches les plus favorisées, tandis que les enfants des classes plus populaires, pourtant majoritaires dans la société, en étaient totalement absents, à de rares exceptions près.

Depuis l'après-guerre, on a assisté à une transformation. Du fait de nouveaux besoins en terme de qualification de la main-d'œuvre, les portes de l'université et l'accès à l'enseignement supérieur se sont ouverts pour des milliers de jeunes issus de la classe ouvrière. La formation des enfants de la bourgeoisie et des futurs cadres de la République et du privé étant elle confiée à des grandes écoles (du type Science Po) ou des filières sélectives. Pour le reste, c'est une université totalement transformée qui s'est mise en place, une université « de masse » telle que nous la connaissons aujourd'hui.

UNITÉ ÉTUDIANTE SOUS LE RÉGIME DE L'UNIVERSITÉ CAPITALISTE

Cette nouvelle université a conduit à la constitution des étudiant-e-s comme un groupe social de masse et même comme potentiel sujet : désormais, être étudiant-e correspond à des conditions de vie particulières, partagées par la grande majorité des 2,5 millions d'étudiant-e-s actuels (dont 1,5 million dans les universités), que ceux et celles-ci soient issus de la classe ouvrière ou de secteurs de la petite bourgeoisie. Ce groupe possède des intérêts communs, bien qu'il soit composé d'individus qui divergent sur le plan de l'appartenance de classe (que l'on prenne en compte leur origine, par exemple en regardant la classe

sociale des parents, ou ce à quoi ils se destinent, c'est à dire majoritairement les couches moyennes et supérieures du salariat, même si la tendance est au déclin).

Pour être compris correctement, l'ancrage matériel divers des étudiant-e-s dans la société doit aussi être complété d'une prise en compte de la situation transitoire dans laquelle se trouve ce groupe social du point de vue des rapports de production : même quand ils travaillent à côté de leurs études, les jeunes scolarisés dans l'enseignement supérieur ne sont pas encore localisés définitivement à une place stable au sein des rapports de production.

C'est donc cela qui les conduit à partager un certain nombre de revendications spécifiques concernant l'accès à l'éducation, les conditions d'études (nombre d'élèves par classe, conditions de tenue des examens...), et plus en général les conditions de vie étudiante (logements, bibliothèques, repas, loisirs, santé...). Assister à des cours intéressants, dans des amphithéâtres qui ne soient pas bondés, où les documents de cours sont disponibles facilement, sont autant de revendications minimales que peuvent partager l'ensemble de étudiant-e-s.

Ces intérêts communs sont un moteur essentiel des mobilisations sur nos universités, ainsi que de nombreux mouvements étudiants nationaux, notamment contre les contre-réformes qui remettent en cause depuis les années 2000 un certain nombre d'acquis du service public universitaire.

Mais cette diversité sociologique, qui rattache le milieu étudiant à chaque classe fondamentale à ses deux extrémités, cette indétermination temporaire sur le plan de l'appartenance directe de classe, et la précarité des conditions de vie de la majorité

des étudiant-e-s, en font aussi un acteur capable de s'emparer de la multiplicité des contradictions qui traversent la société en les politisant.

L'histoire du mouvement étudiant dans les pays à universités de masse est riche de cette participation de la jeunesse scolarisée à la scène politique.



Etudiants sur le « carrefour des luttes », à Cherbourg le 21 octobre 2010. Photothèque rouge/Franck Houllatte.

CONTRE - RÉFORMES ET AUGMENTATION DES INÉGALITÉS

Les conséquences de ces contre-réformes (LMD en 2002, loi LRU en 2007, Fioraso en 2013, pour les plus importantes) sur le milieu étudiant sont contradictoires. En effet, d'un côté, elles ont réactualisé l'existence d'intérêts communs à une majorité d'étudiants : les coupes budgétaires imposées par « l'autonomie des universités » ont rendu plus visibles encore les revendications du milieu étudiant. Des questions élémentaires, comme le droit à ne pas être assis par terre en amphi ou même tout simplement à être accepté à l'université, sont aujourd'hui à l'ordre du jour. La mobilisation qui a lieu

en ce début de rentrée 2015 pour l'inscription d'étudiant-e-s « sans-facs » du fait de la baisse des capacités d'accueil des universités (il y aurait 3000 cas à l'échelle nationale) est un exemple de cette situation. En un sens, et même si nous n'avons vécu depuis 2009 que des réponses locales et ponctuelles à cette situation et non une mobilisation d'ampleur nationale, les contre-réformes, en accentuant la misère étudiante, appellent à la reconstruction de ce sujet social qu'est le mouvement étudiant.

Dans le même temps, il est évident que les conséquences des attaques ne pèsent pas de la même manière sur tous les étudiant-e-s. Quand on ne parvient pas à s'inscrire à l'université mais que l'on peut compter sur ses parents pour financer une école privée, ce n'est pas la même chose que lorsqu'on a comme perspective de trouver un boulot le plus rapidement possible pour survivre, ou d'avoir une carte étudiante pour faciliter l'obtention d'un titre de séjour. Quand on a les moyens de se payer des

cours particuliers pour compenser le fait que les TD sont surchargés, ce n'est pas la même situation que lorsque 100 % du temps que l'on passe en dehors de l'université est consacré à un job étudiant.

Ainsi, les contre-réformes et les coupes budgétaires de ces dernières années ont eu pour conséquence d'accentuer les inégalités sociales à l'université, rappelant à tou-te-s que sous l'égalité formelle et le dis-

cours méritocratique, les classes sociales ne s'arrêtent pas aux portes de la Sorbonne. Entre les universités, et même au sein d'une même université, ce sont comme deux mondes qui cohabitent : les un-e-s dans les filières de plus en plus sélectives, les autres dans les filières ou facs dévalorisées, le tri se faisant de fait sur des critères sociaux.

Parallèlement, les contenus des cours sont chaque année plus soumis aux regards du patronat, dont l'accès aux conseils d'administration universitaires est facilité par la recherche de subventions mais aussi par les réformes du régime universitaire, avec en ce moment la mise en place de gigantesques regroupements d'établissements,

conséquence de la loi Fioraso. En plus de la division précédemment décrite entre filières d'élites et filières « poubelle », l'université continue d'être la courroie de transmission de l'idéologie dominante, par ses enseignements, mais également par son fonctionnement, les loisirs qu'elle propose, la sélection qu'elle met en place.

Et ce sont notamment les étudiantes qui en pâtissent. Alors qu'elles représentent environ la moitié des inscrit-e-s en licence, elles ne seront qu'une poignée à aller jusqu'au doctorat. Pression morale et matérielle, sexisme, harcèlement, famille, autant d'obstacle pour étudier dans des universités qui n'ont pas de crèches, qui multiplient les soirées corporatistes, qui nous laissent seules face à nos profs ou notre directeur de recherche, etc.

QUELLE ORIENTATION FACE À CES DIVISIONS ?

La bataille pour l'unité des étudiant-e-s pour leurs revendications concrètes est un enjeu important. Nous nous battons pour que chacun ait accès à l'université et à de bonnes conditions d'études, quel que soit statut, son origine sociale, son genre, son identité, sa religion, nationalité, etc. Si en s'unissant, les étudiant-e-s réussissaient à mettre un frein aux attaques qui pleuvent aujourd'hui, ce serait évidemment un point d'appui dans la situation.

Mais pour que cela soit possible, nous devons aussi batailler pour que le mouvement étudiant ne se limite pas à des revendications d'égalité purement formelles. Parler d'accès pour tou-te-s à l'éducation tout en passant sous silence que plus de la moitié des étudiant-e-s travaillent pour survivre, c'est au final ne se battre que pour une partie des étudiant-e-s. De fait, l'unité du mouvement étudiant et de la jeunesse en général, et la lutte contre les contre-réformes, sous peine de devenir formelles et de fait corporatistes, ne peuvent pas se faire seulement autour du programme de l'« égalité des chances » interne à l'université, qui prétend que seul-e-s les « meilleur-e-s » d'entre nous doivent avoir le droit à des conditions d'études et de vie correctes, car ce programme n'est qu'un cache-sexe de la sélection sociale à l'université.

Ce qu'il nous faut donc, non seulement pour mettre un frein aux contre-réformes, mais plus encore pour en finir avec cette université des classes dominantes, c'est un programme qui prenne en compte l'ensemble des contradictions sociales.

Contre les bourses au mérite dont la droite étudiante fait son emblème, nous revendiquons ici et maintenant une allocation

d'autonomie pour tous les jeunes, accompagnée de possibilités de logements indépendants, d'une couverture médicale, de crèches sur les lieux d'études, etc., tout cela pour permettre à la jeunesse de sortir de sa situation de dépendance matérielle (besoin d'un toit, d'un couvert, etc.) et morale (encadrement de la vie affective et sexuelle, choix religieux) envers les parents.

Lieu de reproduction de l'idéologie dominante, l'université n'échappe évidemment pas aux oppressions qui structurent notre société. Le droit à choisir ou ne pas choisir son identité de genre ou son prénom sur les formulaires d'inscription ou les feuilles d'examens, ou encore la revendication qu'une carte étudiante fasse office de titre de séjour pour tou-te-s les étudiant-e-s étranger-e-s, constituent alors des combats démocratiques clés.

Par ailleurs, si nous combattons cette université de classe, c'est aussi contre la division qu'elle instaure entre étudiant-e-s et travailleur-se-s. Etant donné le nombre d'étudiant-e-s qui travaillent pour survivre (sans compter ceux et celles qui prennent des petits jobs d'étudiant-e-s l'été ou pendant les vacances, ou qui sont contraint-e-s de travailler au noir), cette séparation est relativisée dans les faits, mais elle se maintient au niveau de l'organisation de la société, par la division entre travail matériel et travail intellectuel. Si surmonter cette dernière constitue une tâche qui implique le dépassement du système d'exploitation capitaliste, notre programme quotidien contient une série de revendications visant à ouvrir l'université aux travailleur-se-s et à leurs enfants, avec ou sans emploi, avec ou sans papiers. C'est en ce sens que nous revendiquons par exemple l'existence de cours du soir, ou des dispenses d'assiduité pour les étudiant-e-s salarié-e-s.

Mais notre lutte pour mettre l'université au service de la majorité exploitée et opprimée ne s'arrête pas à la question de l'accès universel. Il s'agit aussi de batailler pour que le savoir qui y est produit et diffusé soit subverti, en faisant obstacle à sa prise en charge par l'idéologie dominante et en posant la perspective de sa mise au service des travailleur-se-s et de la population. Si l'unité du milieu étudiant constitue une bataille politique, celle-ci a donc pour condition de possibilité l'ancrage du mouvement étudiant dans le clivage entre les classes, du côté des exploité-e-s et des opprimé-e-s. □



Jeunes au travail, une « armée de réserve » ?

PAR UGO PALHETA

La jeunesse n'est pas un bloc homogène uni par une condition biologique (un même âge). Non seulement l'appartenance de classe, le genre ou les caractéristiques ethno-raciales modulent l'expérience que les jeunes font de cette condition, mais l'Ecole n'en finit pas de diviser, distribuant les jeunes dans des filières hiérarchisées et condamnant une partie de la jeunesse à une mise au travail précoce.

Or les conditions d'existence et les intérêts spécifiques de cette jeunesse au travail sont le plus souvent passés sous silence, tant c'est la figure de l'étudiant, et d'un étudiant libéré des difficultés matérielles (donc plutôt issu des classes dominantes), qui apparaît plus que jamais comme l'emblème de la jeunesse.

TRANSFORMATIONS DU SYSTÈME ÉDUCATIF ET DIVISIONS DE LA JEUNESSE

Comme le disait Pierre Bourdieu à la fin des années 1970 dans un entretien, « *la jeunesse n'est qu'un mot* ».¹ Tordant le bâton dans l'autre sens par rapport au discours médiatique qui invoquait alors « la montée des jeunes », pour s'en féliciter comme Edgar Morin ou plus généralement pour s'en effrayer, le sociologue insistait notamment sur tout ce qui différencie et sépare les jeunes selon leur origine de classe.

Ce n'est un secret pour personne : derrière un même statut, la jeunesse étudiante est divisée, du point de vue des conditions d'existence – qui dépendent directement de l'origine sociale des étudiants – comme des conditions d'étude et du rapport à la culture légitime, exigée autant que transmise dans et par le système éducatif. Mais que dire de cette vaste opération de division qui a lieu à la sortie du collège, sous couvert d'orientation dite aujourd'hui « active », et qui sépare une jeunesse destinée à poursuivre des études supérieures d'une autre jeunesse, orientée vers le lycée professionnel et l'apprentissage ou tout simplement exclue de toute filière de formation, qui est généralement destinée à occuper les postes les moins bien payés, et souvent les plus précaires, de la classe ouvrière ?

Il est évident que les politiques dites de « démocratisation scolaire » ont, par vagues (dans les années 1960 puis dans les années 1980), accru considérablement la durée de scolarisation et la proportion de

jeunes poursuivant des études supérieures, abaissant mécaniquement la part de ceux et celles qui sortent de l'Ecole sans aucun diplôme (aujourd'hui environ un jeune sur dix, contre un sur quatre au début des années 1980). Ce qui était encore essentiellement un privilège de classe au début des années 1950 (environ 5 % d'une classe d'âge parvenant à obtenir le baccalauréat, la plupart des enfants de la classe ouvrière n'intégrant même pas alors l'enseignement secondaire), s'est indéniablement répandu dans des franges de la jeunesse, d'origine ouvrière ou paysanne, qui en étaient presque complètement exclues auparavant.

Il faut toutefois préciser que l'espérance de scolarisation a stagné et même baissé depuis le milieu des années 1990, passant de 18,8 années en 1995-96 à 18,2 en 2012-13 (pour les 2-29 ans). Mais il faut surtout prendre au sérieux le fait que l'accès aux études longues demeure très inégal selon l'origine sociale des jeunes. Même si environ 40 % des jeunes des classes populaires (enfants d'ouvriers et/ou employés) accèdent aujourd'hui aux études supérieures (contre 20 % d'entre eux il y a 30 ans), l'écart entre ces jeunes et ceux qui appartiennent aux autres milieux sociaux (couches intermédiaires et classes dominantes) est resté parfaitement stable (30 points). A cela s'ajoute le fait que les premiers sont beaucoup plus nombreux à sortir de l'enseignement supérieur sans aucun diplôme.

Si bien que ce qui est de l'ordre de l'évidence pour les enfants des classes dominantes tient, aujourd'hui encore, d'une conquête fragile – et parfois d'un chemin de croix, impliquant notamment de travailler afin de financer ses études – pour ceux et celles appartenant aux classes populaires. En outre, le type d'études auquel accèdent les jeunes diffère très fortement selon la classe à laquelle ils appartiennent. Non seulement ils n'obtiennent pas le même bac – en 2012, 46

% des enfants d'ouvriers bacheliers obtiennent un bac pro, contre seulement 10 % pour les enfants de cadres supérieurs –, mais l'orientation post-bac dépend aussi de l'origine sociale. Tout cela contribue à expliquer que les enfants d'ouvriers peuvent représenter 20 % des effectifs en BTS mais seulement 6,3 % en « classes préparatoires aux grandes écoles » et 2,7 % en écoles de commerce (chiffres de 2013-2014).

DE LA RELÉGATION SCOLAIRE À LA PRÉCARITÉ

Contrairement au mythe de la « démocratisation scolaire », qu'entretiennent les idéologues réactionnaires en prétendant que les diplômes seraient aujourd'hui bradés, la sélection scolaire et les processus inégalitaires persistent donc, souvent à des niveaux plus élevés des cursus mais en continuant de laisser sur le carreau une part importante des jeunes. A 17 ans, 45 % ne fréquentent pas le lycée général ou technologique, et les enfants de la classe ouvrière sont largement surreprésentés parmi ces derniers. Cette marginalisation scolaire prend des formes variées, allant de l'orientation vers le lycée professionnel (qui reste la voie principale à travers laquelle se réalise cette marginalisation, puisque 27,9 % des jeunes y sont scolarisés) à la déscolarisation (9,7 %) en passant par l'apprentissage (7,5 %).²

D'un point de vue politique, on ne saurait mettre sur le même plan toutes ces voies, quand bien même elles fonctionnent toutes objectivement comme des voies de relégation. A partir des années 1970, aussi bien les gouvernements que le patronat ont cherché à relancer l'apprentissage en le « modernisant », puis à le favoriser au détriment du lycée professionnel, notamment en incitant les patrons à embaucher des apprentis via des exonérations de cotisations sociales.³ François Hollande n'a-t-il pas confirmé qu'à compter du 1^{er} juillet 2015, les entre-

prises de moins de 11 salariés n'auraient rien à payer pendant un an pour l'embauche d'un apprenti mineur ? C'est donc l'Etat qui prendra en charge l'intégralité du salaire – 25 % du SMIC pour un mineur – et des cotisations.

Les raisons d'une telle politique sont simples : les apprentis sont dépendants matériellement et sous la domination idéologique directe du patronat.⁴ L'apprentissage constitue ainsi un instrument de formation d'une main-d'œuvre étroitement qualifiée mais aussi un dispositif de contrôle, autrement dit de production de la docilité. Il n'y a dès lors pas lieu de s'étonner qu'à partir des années 1990 les gouver-

nements jugent effectivement que les premiers ont fait la preuve durant leur apprentissage de leur docilité, mais aussi en raison de l'éviction – via des ruptures fréquentes des contrats d'apprentissage – des apprentis les moins ajustés à ce qu'on exige d'eux.⁵

Si une part croissante de la jeunesse poursuit des études supérieures (une partie importante ne parvenant toutefois pas à y obtenir un diplôme), il reste que 37,3 % des 15-24 ans étaient comptabilisés comme « actifs » en 2013 (donc en emploi ou considérés comme en recherche d'emploi), chiffre qui laisse évidemment de côté tous ceux qui ne sont pas inscrits à Pôle emploi. Or les conditions d'emploi ont passable-

ment des « Précaires inflexibles » était parvenu à organiser au Portugal en mars 2011. A une échelle plus petite et moins visible, les luttes pour faire embaucher les jeunes précaires – CDD en fin de contrat et intérimaires notamment – sont non seulement importantes en elles-mêmes, mais aussi décisives en tant que combats pour l'unification du prolétariat, brisant en acte la division créée de toute pièce par le patronat entre travailleurs permanents et temporaires.

S'il soumet l'ensemble des travailleurs à une même logique d'exploitation, le capitalisme a besoin, pour se perpétuer, non seulement de former des travailleurs suffisamment qualifiés, mais aussi de reproduire une main-d'œuvre différenciée et disciplinée. Le système de formation est actuellement la principale institution qui assume cette fonction de qualification, de hiérarchisation et de domestication des futurs travailleurs. Or la relégation ou l'exclusion scolaires d'une partie de la jeunesse, condamnée à quitter l'École sans véritable qualification, fait partie de l'accomplissement de cette fonction, fournissant au Capital ce que Marx nommait une « armée de réserve de travailleurs ».

Ainsi voit-on se former une couche sociale qui fait indéniablement partie du prolétariat mais dont les membres subissent la précarité et l'insécurité sociale comme une malédiction permanente, alternant entre des jobs sans avenir, des formations généralement au rabais, des stages qui n'en sont pas vraiment, des périodes de chômage ou des boulots d'intérim dont les patrons ont besoin pour faire face aux aléas de la conjoncture économique. S'il est évident qu'organiser ces jeunes est une tâche éminemment difficile, tant leur présence est souvent intermittente sur les lieux – de travail et d'étude – où existent des cadres collectifs, on ne saurait y renoncer sans renoncer du même coup à unifier la jeunesse dans un combat contre ce système qui la divise et l'opprime. □



A Paris le 25 mai 2013.
Photothèque rouge/Milo.

nements aient cherché à exporter ce dispositif bien au-delà des formations professionnelles de niveau V (CAP-BEP). On trouve à présent quantité d'apprentis dans l'enseignement supérieur, notamment dans les formations de niveau BTS et dans les écoles d'ingénieur, la poursuite d'études se payant donc pour nombre d'enfants des classes populaires et intermédiaires d'une mise au travail.

Et si l'apprentissage est parfois revendiqué du côté des jeunes, en particulier d'origine populaire, c'est à la fois parce que le salaire touché, même très faible, permet de financer les études et de s'extraire d'une dépendance totale à l'égard des parents, dans une situation où nombre de familles populaires sont paupérisées, mais aussi parce qu'on fait miroiter aux apprentis une meilleure insertion professionnelle. Or, si certaines études confirment cette meilleure insertion des apprentis par rapport aux lycéens professionnels, c'est sans doute que les pa-

trouvés ont changé pour cette catégorie d'âge depuis 30 ans. En 2011, 49,8 % des 15-24 ans occupaient un emploi précaire (CDD, intérim ou apprentissage), contre 16,2 % en 1984, alors que, dans la même période, cette part de l'emploi précaire passait seulement de 2,3 % à 5,2 % pour la catégorie des 50 ans et plus. De même le chômage touchait, selon les chiffres officiels (donc minimisant la réalité du phénomène), 23,9 % des 15-24 ans en 2013 contre 15 % en 1989 (respectivement 6,7 % et 5,4 % pour les 50-64 ans).

Ainsi, c'est surtout dans la jeunesse que se sont répandus le chômage et la précarité, particulièrement parmi les femmes, les moins diplômés et les jeunes appartenant aux classes populaires. On comprend mieux dès lors ce que peut avoir d'explosif dans ce secteur le combat contre la précarité, comme l'avait démontré le mouvement anti-CPE en 2006 ou, entre autres exemples, les énormes manifestations que le mouve-

1 Voir : P. Bourdieu, « Questions de sociologie », Minuit, 1980. Voir aussi J.-C. Chamboredon, « Jeunesse et classes sociales », Éditions de la rue d'Ulm, 2015.

2 Pour l'année 2013-2014. Voir « Repères et références », <http://www.education.gouv.fr/cid57096/reperes-et-references-statistiques.html>

3 Pour aller plus loin, voir « L'enseignement professionnel, conquête ouvrière et école de classe », revue L'Anticapitaliste (septembre 2013, n° 46), <http://npa2009.org/node/38927>

4 Toutefois, l'accroissement des périodes de stage en entreprise pour les lycéens professionnels – aujourd'hui 22 semaines sur 3 ans pour les « bacs pro », entre 12 et 16 semaines sur 2 ans pour les CAP – les rapproche de plus en plus des apprentis. Ainsi s'opère une convergence entre apprentissage et lycée professionnel.

5 Sur l'apprentissage, voir « Mosaïque de l'alternance », revue « Diversité », n° 180, 2ème trimestre 2015.

2002-2010 : la génération qui a fait trembler les gouvernements

PAR DAMIEN DHELIL

Dix mouvements en huit ans ! Quelques ministres y ont laissé leur poste, comme Darcos face aux lycéens après avoir été obligé de repousser d'un an sa réforme, ou De Villepin face au plus grand mouvement de jeunes depuis Mai 68, le « mouvement CPE » qui avait obtenu le retrait de cette mesure prévoyant que les moins de 26 ans puissent être embauché avec une période d'essai de deux ans...

Mais pour les lycéens d'aujourd'hui, le CPE c'est le « conseiller principal d'éducation », ce qui n'a pas grand chose à voir avec le « contrat première embauche » dont nous avons imposé le retrait en 2006...

Pourtant, il ne reste pas rien de cette décennie de luttes de masse de la jeunesse. C'est toute une génération qui a alors fait l'expérience de la lutte sociale. Une véritable « génération militante » dont les expériences pourraient bien resservir à l'heure où la crise du capitalisme bat son plein. Tirer les enseignements de cette période, c'est donc chercher à nous armer pour préparer les prochaines luttes de la jeunesse.

POURQUOI UNE « GÉNÉRATION MILITANTE » ?

Cette période de mobilisation de masse de la jeunesse a profondément impacté la lutte de classe en France dans son ensemble. Elle a également formé une génération militante. La fondation du NPA était lui-même en partie un produit de cette période, avec l'idée qu'il fallait prendre une initiative politique pour justement organiser cette « génération militante ». Ce phénomène n'était d'ailleurs pas réductible aux simples luttes de la jeunesse scolarisée. Dans les grèves ouvrières ou dans les luttes de l'éducation nationale par exemple, souvent « les jeunes » de ces secteurs en constituaient l'aile la plus mobilisée et déterminée, celle sur laquelle les militants révolutionnaires pouvaient s'appuyer pour proposer une alternative aux directions syndicales.

A différent moment, et particulièrement durant le mouvement contre le CPE, les jeunes ont été l'étincelle qui a mis le feu aux poudres, en donnant confiance pour descendre dans la rue.

Cela provenait de la combativité et de la

massivité qui s'exprimait dans ces mouvements. Les manifestations monstres combinées aux blocages des lieux d'étude donnaient une tonalité radicale aux mouvements et leur caractère massif suscitait la sympathie de la majorité de la population, qui voyait comme légitime cette jeunesse qui se battait pour son avenir. Ce soutien provenait aussi du fait que la jeunesse exprimait un malaise et des inquiétudes vécues plus largement par la population. Elle jouait un rôle de plaque sensible.

FORCE ET LIMITES DE L'AUTO-ORGANISATION

Les luttes de la jeunesse ont également montré qu'il était possible de gagner, ou du moins de faire reculer les gouvernements. Les lycéens ont fait tomber reporter d'un an l'application de la réforme Darcos. Le mouvement contre la précarité en 2006 a fait tomber le CPE. Ce sont d'ailleurs ces luttes qui ont déclenché les plus importantes crises politiques des gouvernements de l'époque, comme lors du mouvement contre le CPE ou de la révolte des quartiers populaires de 2005. Si Sarkozy déclarait en 2010, en pleine attaque sur les retraites, qu'il fallait « surveiller la jeunesse comme le lait sur le feu », c'est parce qu'il avait bien retenu les leçons des années précédentes.

De notre côté, quels sont les réflexes qui ont opéré, quelles accumulations d'expériences se sont-elles produites ? La force de ces mobilisations résidait dans le rôle important des cadres d'auto-organisation. Pour les luttes étudiantes, chacune des grandes mobilisations (2006, 2007, 2009 et 2010) s'est construite avec des assemblées générales massives, où votaient jusqu'à plusieurs milliers de personnes. Une coordination nationale reposait dans toutes ces luttes sur des délégués élus dans les assemblées générales locales.

La question du blocage des lieux d'études a également occupé une grande place. Redécouvert à une large échelle lors du mouvement lycéen de 2005, il s'est généralisé comme méthode pour la grève majoritaire lors du mouvement CPE, en contribuant à lui donner son caractère exceptionnel. C'est cet aspect qui a fait défaut par la suite. Car lors du mouvement LRU en 2007 et dans les luttes qui ont suivi, le blocage est progressivement devenu un objectif « en soi » et non plus l'outil de construction de la grève. En 2009, l'université de Lille 3 a été bloquée pendant près de trois mois, alors que le nombre d'étudiants actifs se réduisait à peau de chagrin.

Bien sûr, il y a toujours une différence entre ceux qui votent le blocage et les grévistes actifs. Tout dépend de la dynamique globale du mouvement. Mais attention à ce que les outils de lutte ne jouent pas un rôle contre-productif. Prenons l'exemple des modalités de délégation pour les coordinations nationales. Pendant le mouvement CPE, chaque fac élisait cinq délégués si elle était bloquée et trois si elle ne l'était pas. Cette différence permettait de tirer en avant le mouvement en donnant plus de poids aux universités bloquées, au moment où ce moyen d'action traduisait la dynamique ascendante d'un mouvement majoritaire. Dans les mouvements qui ont suivi, cette modalité, qui a été maintenue, tendait à faire du blocage en soi le moyen d'accroître la représentation des facs.

Il ne faut pas relativiser l'importance du blocage des lieux d'études. Difficile d'imaginer sans cela une grève majoritaire dans la jeunesse scolarisée. Mais saisir ses limites permet de comprendre que l'auto-organisation n'est pas une somme de règles administratives (élections, révocabilité...), de cadres de réunions (AG, coordinations...) ou de

moyens d'action (blocage, occupation...). L'auto-organisation, c'est la capacité du mouvement de combiner ces différents aspects pour se doter de sa propre orientation, de ses propres objectifs et rythmes en toute indépendance des organisations. Si les révolutionnaires sont les premiers à proposer et construire ces cadres, c'est parce que c'est au travers de leur propre activité que les gens peuvent se convaincre le plus fermement de la nécessité de dépasser en pratique les réponses des réformistes.

loppés dans ces années là... pour ne presque plus exister aujourd'hui.

D'HIER À AUJOURD'HUI, QU'EST-CE QUI A CHANGÉ ?

La situation actuelle est différente. La génération des années 2000 a quitté l'école depuis longtemps et les réflexes de mobilisation de la jeunesse scolarisée sont plus faibles. Les luttes de la jeunesse ont aujourd'hui un caractère minoritaire. Mais elles peuvent servir à « montrer l'exemple ». C'est-à-dire à démontrer qu'il est possible de lutter... et

A l'époque de ces mobilisations de masse, l'encadrement du système scolaire était par ailleurs moins fort. A la fac, on pouvait aller ou ne pas aller en cours sans sanction grave. Aujourd'hui, dans la plupart des universités, après trois absences c'est l'invalidation automatique du passage aux examens. Et la multiplication des examens tout au long de l'année rend plus difficile de ne pas concentrer l'essentiel de son temps au cours. Dans une situation où la précarité s'est étendue et où obtenir un diplôme rapidement pour bosser est devenu essentiel pour une majorité, cela rend plus difficile la disponibilité à l'action collective.

Un autre facteur est que les contre-réformes qui ont aggravé la situation des jeunes n'étaient pas encore appliquées. Les batailles se menaient contre le vote des lois et non contre leur conséquences concrètes. Cela avait un impact sur la perception que l'on pouvait avoir de notre avenir. Nous avons l'habitude de dire que « nous serons la première génération à vivre moins bien que nos parents » pour expliquer l'avenir qui nous était réservé. C'est contre cette tendance, ce retournement de situation et de perspective d'avenir que les luttes se sont alors développées avec un caractère très massif. Aujourd'hui, cinq ans après, dire que nous vivons moins bien que nos parents est devenue banale. La génération qui occupe les bancs de la fac ou du lycée sait que le CDI sera l'exception et qu'il est possible que personne ne touche une retraite décente. Cela fait partie de l'avenir « normal » de la jeunesse dans la période de crise actuelle.



Contre la loi Darcos, blocage du lycée Tocqueville de Cherbourg, le 18 décembre 2008. Photothèque rouge/Franck Houlgatte.

Car sinon les réformistes ont les mains libres pour mener leur politique. En 2007, lors du combat contre la LRU, la direction de l'UNEF a trahi le mouvement en quittant la coordination nationale et en allant négocier directement avec le gouvernement. En 2010, elle a chevauché le mouvement sur les retraites en étant majoritaire lors des deux réunions de la coordination nationale. Le point commun entre 2007 et 2010 était le caractère minoritaire du mouvement sur les universités. Du point de vue du nombre comme au sens du trop faible développement de l'auto-organisation, c'est à dire d'un nombre significatif de grévistes actifs sur une politique alternative à celle de la direction de l'UNEF. Ce n'est pas un hasard si des courants comme les « mouvements autonomes », dont la caractéristique principale est de nier la nécessité d'un mouvement majoritaire, se sont particulièrement déve-

de gagner, même si c'est à une petite échelle dans un premier temps. Mais pour que ces mobilisations soient de bons exemples, il faut mener une politique en leur sein pour aller vers l'extension de l'affrontement, vers un mouvement majoritaire. Lors de la dernière mobilisation étudiante sur l'université de Toulouse-Mirail en décembre 2014, aucun « appel national », expliquant les raisons de la lutte et argumentant à destination des autres facs sur la nécessité de se lancer elles aussi dans la bataille, n'a été adopté par les AG qui ont regroupé plus d'un million d'étudiants. Ce fut un manque dans ce mouvement. Non parce que de tels appels auraient suffi à eux seuls à lancer un mouvement national, mais parce que cela aurait été important pour les étudiants de Toulouse eux-mêmes, pour accroître la compréhension de la stratégie nécessaire pour gagner.

L'ADAPTATION CROISSANTE DES ORGANISATIONS SYNDICALES

En dix ans, les syndicats étudiants se sont affaiblis de façon croissante et ont surtout de plus en plus refusé de prendre la moindre initiative pour combattre les gouvernements successifs. Il faut se garder d'enjoliver leur rôle passé, car la direction de l'UNEF notamment a depuis longtemps mené une politique bureaucratique. Mais il faut noter cette évolution qui pèse.

Au moment du CPE, la direction de l'UNEF convoquait sur toutes les facs des réunions unitaires des organisations syndicales et politiques. Cela avait débouché sur l'organisation des premières

AG sur la plupart des universités, ces AG se tenant toutes dans un intervalle de deux semaines. Pendant le mouvement LRU, un cadre unitaire national, le CE-CAU (Collectif étudiant contre l'autonomie des universités) avait réussi à être impulsé par la TUUD (la tendance de gauche de l'UNEF) et par les JCR (l'organisation de jeunesse de la LCR). Ce collectif avait des déclinaisons locales dans de nombreux endroits et regroupait toutes les forces à la gauche de la direction de l'UNEF autour d'un objectif : construire un mouvement pour l'abrogation de la LRU.

A l'université de Lille 3, durant cette grève, une intersyndicale s'était réunie chaque semaine pendant toute la durée du mouvement, construite en grande partie par la TUUD et regroupant toutes les forces, y compris la tendance majori-

taire de l'UNEF. Cette intersyndicale qui sortait un tract par semaine, diffusé très largement, avait permis d'impulser et construire les AG. Il y avait un objectif commun, un mouvement large pour l'abrogation de la LRU qui, au-delà de désaccords importants, permettait à l'unité des organisations de jouer un rôle globalement positif.

Aujourd'hui, les directions étudiantes ne prennent plus la moindre initiative de ce type. Nous ne pouvons pas simplement chercher à répéter les mêmes schémas qu'avant sur l'unité des organisations comme une condition du mouvement. Cela implique que nos capacités d'initiative propres, sans être surestimées, doivent être au cœur de notre politique.

PLUS QUE JAMAIS, « PAS D'AVENIR SANS RÉVOLUTION » !

Les luttes de masse de la jeunesse ont reculé et les mobilisations actuelles ont des dynamiques différentes. Mais les expériences faites par des millions de

jeunes ont laissé des traces. Lors de la dernière grève SNCF, en juin 2014, des cheminots de la gare de Paris Saint Lazare ont animé un « journal de la grève » qui était l'embryon d'un comité de grève et ont été les moteurs de la construction d'une « AG des AG ». Beaucoup d'entre eux avaient participé à la mobilisation contre le CPE. Loin d'être une coïncidence, cela montre que la dernière décennie de lutte de la jeunesse a permis une accumulation d'expériences qui pourrait bien servir à nouveau.

Le sentiment qu'il y a de moins en moins à perdre au vu de la dégradation de notre avenir pourrait servir de carburant pour pousser à la radicalisation de nouvelles couches de jeunes. Aux révolutionnaires de s'y préparer en saisissant toutes les occasions pour agir dans ces luttes qui de tout temps ont donné des sueurs froides aux classes dirigeantes. Car après la « génération militante » des années 2000 en France, c'est une nouvelle « génération révolution » qui pourrait secouer le monde aujourd'hui ! □

2002-2010, une chronologie

2002 : contre Le Pen au second tour de la présidentielle

La présence au second tour de l'élection présidentielle de 2002 de Jean-Marie Le Pen, devançant Lionel Jospin, le premier ministre PS qui avait mis en place de nombreuses lois antisociales, est vécue comme un coup de tonnerre. Dès le soir même et pendant les deux semaines de l'entre-deux tours, la jeunesse descend massivement dans la rue, dans un mouvement qui finit par entraîner plus d'un million de personnes. Ces manifestations constituent la première expérience de lutte pour de nombreux jeunes qui se mobiliseront à nouveau dans les années qui suivent.

2003 : mouvement contre la guerre en Irak

Alors que les Etats-Unis se lancent dans une nouvelle entreprise guerrière dans la foulée du 11 septembre 2001, un mouvement mondial d'opposition à la guerre se fait jour. Des manifestations se multiplient à travers le monde. En France, il faut batailler dans le mouvement pour ex-

pliquer que l'opposition du gouvernement français à cette guerre ne sert qu'à défendre ses propres intérêts impérialistes.

2005 : mouvement lycéen contre la loi Fillon

Des milliers de lycéens prennent la rue pour contester cette réforme de casse de l'éducation. Le mouvement dure plusieurs semaines et voit apparaître une forme de mobilisation originale : le blocage des lycées par les lycéens eux-mêmes. La répression du gouvernement est très forte pour faire taire la contestation. Une campagne unitaire nationale pour la relaxe des poursuivis aura lieu dans la foulée du mouvement.

2005 : révolte dans les quartiers populaires

Après la mort de Zyed et Bouna poursuivis par la police à Clichy-sous-Bois, les quartiers populaires se révoltent massivement. Les affrontements avec la police sont omniprésents du fait d'une répression sans égale depuis des années. Le gouvernement instaure le couvre-

feu pour en finir avec ce qui constitue une explosion de colère contre le racisme, les violences policières et la misère sociale.

2006 : mouvement contre le CPE

Le contrat première embauche aurait permis aux patrons d'embaucher tous les jeunes de moins de 26 ans avec des périodes d'essai de deux ans ! Mais le plus important mouvement de jeunes depuis Mai 68 bloque ce projet et obtient le retrait du CPE. Les manifestations rassemblent à plusieurs reprises plus de trois millions de participants et un début d'extension aux travailleurs se produit. L'auto-organisation, le caractère massif, la radicalité, le début de caractère interprofessionnel font de ce mouvement de jeunesse le plus important de la décennie. La répression se situe à un niveau très élevé : sur un tiers des cas recensés, plus de 4000 interpellations aboutissent à plus de 70 condamnations à des peines fermes. Le retrait du CPE est une victoire sans appel. Mais la loi sur l'égalité des chances (travail de nuit

dès 15 ans, généralisation de l'apprentissage, etc.) et le CNE (contrat avec période d'essai de deux ans pour tous dans les entreprises de moins de 50 salariés) sont adoptés.

2007 : mouvement contre la LRU

La loi Liberté et Responsabilité des Universités consacre l'autonomie budgétaire des facs. Aujourd'hui, les centaines d'étudiants laissés sur le carreau et les fusions d'universités en sont la conséquence directe. Négociée par la direction de l'UNEF dans le dos du mouvement, la loi est adoptée malgré un mouvement massif mais resté minoritaire.

2008 : mouvement lycéen contre Darcos

Les lycéens reprennent la rue massivement contre la loi Darcos et obtiennent le report d'une année de

l'application de cette réforme. Darcos finira par être remplacé au poste de ministre de l'éducation nationale.

2009 : mouvement Chatel

Chatel réussit en 2009 là où Darcos avait échoué et la loi est finalement adoptée malgré une mobilisation qui s'est construite sur des poches réelles mais trop isolées pour faire reculer le gouvernement à nouveau.

2009 : mouvement contre la masterisation

Lancé par les enseignants-chercheurs contre la réforme de leur statut dans les universités, le mouvement s'étend vite aux étudiants qui se battent aussi contre la « masterisation » qui élève au niveau master (bac +5) le niveau d'accès aux concours de l'Éducation nationale. Ce mouvement contre la déqualifica-

tion des diplômés finit par perdre. Les débats sur les méthodes d'action et la centralité de la grève y ont occupé une place importante, alors que ce n'était pas évident pour une partie du corps enseignant.

2010 : mouvement lycéen contre la réforme des retraites

Quelques universités se mobilisent, mais le vrai mouvement de la jeunesse contre la réforme des retraites est lycéen. Quelques jours avant la journée du 12 octobre, qui est le pic du mouvement dans son ensemble, les lycéens font monter la température, leurs blocages et manifestations fleurissent partout. Mais les directions syndicales gardent la main, refusant la grève générale et l'affrontement qui aurait pût faire reculer le pouvoir. □



Le 7 mars 2006 à Paris, contre le CPE. Photothèque rouge/JMB.

Dans le monde, un réveil de la jeunesse

PAR GUILLAUME LOIC

Etre jeune militant en France ces dernières années peut avoir quelque chose de frustrant. Ici, les places publiques n'ont pas été occupées. Notre génération n'a pas ébranlé de régime politique comme en Tunisie ou en Egypte. Elle n'est pas « sans peur » comme celle qui s'est dressée pour l'éducation gratuite et contre l'héritage bien vivant de Pinochet au Chili. Elle n'a pas non plus fait preuve du génie subversif qui a poussé des dizaines de milliers de jeunes Brésiliens à hurler qu'« il n'y aurait pas de coupe » (du monde) en 2014.

Nous n'avons pas non plus connu la griserie d'inventivité et de solidarité qui, à Taksim (Istanbul) ou dans les rues de Mexico, a tenu en échec les forces de répression pendant plusieurs jours. Et quand la crise du système capitaliste s'est abattue sur nos conditions de travail, de vie et d'étude, il n'a pas fleuri ici d'initiatives audacieuses comme celle du mouvement *Occupy Wall Street* aux Etats-Unis et sa dénonciation des « 1 % ».

Au total, nous sommes à contretemps, puisque la décennie 2000 avait été, en France, particulièrement riche en mobilisations. Mais ces places occupées, ces expériences d'auto-organisation et d'affrontement, de convergence embryonnaire avec le monde du travail, tout cela a bel et bien existé, et notre chance est de pouvoir nous mettre à cette école.

FIN DE CYCLE NÉOLIBÉRAL, NOUVEL ESPRIT DU TEMPS ?

Il est toujours hasardeux de chercher à embrasser dans une même analyse des processus de mobilisations différents, qui plus est quand ils sont, comme c'est le cas en l'occurrence, profondément ancrés dans des dynamiques propres à l'échelle nationale. Les mouvements de jeunesse des dernières années n'ont par ailleurs pas donné lieu à des connexions internationalistes organiques entre ceux qui les construisaient – comme cela avait pu être le cas dans les années 1960-70 – et ne se sont pas faits autour d'un objectif revendicatif unifiant comme du temps du Vietnam ou plus récemment en opposition à la guerre en

Irak.

Cela étant posé, un excès de timidité dans l'analyse comparative amènerait a contrario à ne pas rendre compte pleinement de ce qui a quand même constitué un véritable phénomène international. De Tahrir (Egypte) à la Puerta del Sol (à Madrid) en passant par la Casbah de Tunis et Syntagma à Athènes, l'occupation des places a émergé comme un référentiel commun et une méthode d'organisation populaire – au sens de l'expression des masses, mais aussi d'un ancrage du mouvement qui se faisait plus dans la revendication d'appartenance à un espace social et politique commun que dans la tradition d'organisation liée à la démocratie ouvrière.

Priment aussi dans ces mobilisations les revendications de type démocratique, contre la corruption ou la répression, sans que celles-ci soient détachées d'une critique de la précarité ou d'un ancrage dans les contradictions matérielles subies par la jeunesse, du prix du ticket de bus à Sao Paulo (où les coûts de transport sont parmi les plus élevés du monde), à la question des frais d'inscription et de l'éducation gratuite qui a été un moteur essentiel au Chili, au Québec et même dans une moindre mesure dans l'Etat Espagnol. Un Québec où la vaste mobilisation de 2012 s'est baptisée d'elle même « printemps érable » en référence aux processus encore bien ouverts à ce moment-là au Sud de la Méditerranée.

Si ces mobilisations forment une vague d'une relative cohérence, c'est à la fois parce que celles et ceux qui y participaient ont eu tendance à en reconnaître la parenté, et pour les questions politiques communes qui y ont été posées. Tout se passe comme si elles avaient contribué à ouvrir ou élargir une brèche dans les discours du capitalisme triomphant d'après 1989, celui de la « fin de l'histoire » et des promesses lénifiantes sur la capacité intégratrice et démocratique du libre marché.

La crise systémique du capitalisme, qui dure sans possibilités de sortie facile depuis maintenant huit années, est aussi venue clarifier les perspectives pour la jeunesse à l'échelle internatio-

nale, dans un sens négatif : en l'état actuel des choses, l'avenir ne rimera qu'avec régression. Et, en toute cohérence d'ailleurs, les démocraties bourgeoises ont été amenées à tomber toujours plus le masque, révélant leur soumission aux intérêts de la minorité capitaliste, une relative décadence et leurs sérieuses limites, de la prison de Guantanamo à l'assassinat des 43 étudiants d'Ayotzinapa au Mexique, et jusqu'à la crise actuelle des réfugiés en



« Que récolte un pays qui sème des corps ? Ils nous ont tant pris qu'ils nous ont même ôté la peur. » Au Mexique, les mobilisations de la jeunesse ne faiblissent pas après les 43 disparitions d'Ayotzinapa. DR.

Europe. Enfin, il faut tenir compte de ce que produit le regain de tensions internationales généré notamment par la perte d'hégémonie de l'impérialisme américain, spectaculaire au Moyen Orient mais palpable aussi dans des crises comme celle qui continue à agiter l'est de l'Ukraine.

Pointer ces coordonnées et être attentif à la façon dont les mobilisations de jeunesse y interviennent et les politisent n'empêche pas de comprendre que cette participation à l'élaboration d'un esprit du temps international se fait au travers de dynamiques locales ou régionales. Dans le monde arabe, ce sont les régimes décadents et autoritaires issus du bouleversement des années 1960 (et de ses limites) qui ont été secoués. Au

Mexique et au Chili, la jeunesse qui s'est levée est celle des deux principaux pays latino-américains n'ayant pas connu la dynamique qui, dans les années 2000, a débouché sur la mise en place de gouvernement post-néolibéraux. En Turquie et au Brésil, les mobilisations de 2013 venaient alors qu'une décennie de croissance relative n'avait manifestement pas tenu ses promesses pour ces pays réputés « émergents ». Et pour la Grèce et l'Etat Espagnol, ce sont les régimes politiques issus des « transition à la démocratie » dans les années 1970 qui ont été mis en crise par des phénomènes politiques où la jeunesse a pris une large part.

QU'EST-CE QUI A BLOQUÉ LES DYNAMIQUES D'AFFRONTEMENT ?



Mais l'esprit commun à cette vague de mobilisations tient aussi à la manière dont, chacune à sa façon, elles ont pu révéler le poids que conserve l'étape de restauration néolibérale, sur les consciences mais aussi et surtout sur le rapport de forces. Bien souvent, la radicalité actuelle de la jeunesse s'exprime à travers une opposition à toute forme de politique constituée et organisée, dans une sorte de réaction mécanique aux trahisons du passé qui couvre de suspicion y compris la politique révolutionnaire. Des préjugés qui se combinent avec la résurgence d'aspirations réformatrices, notamment sur le terrain démocratique, et ont souvent désarmé les mouvements face à la récupération. Cette dernière ne constitue d'ailleurs

pas toujours un phénomène simple et immédiat : si c'est de manière assez « classique » que le parti socialiste de Michèle Bachelet au Chili a su se nourrir des mobilisations pour revenir au gouvernement, le rôle de détournement joué par la direction de Pablo Iglesias se joue lui, au moins initialement, de l'intérieur du phénomène politique inauguré par le 15M en Espagne.

Ajouté à l'idéologie dominante et ses mélodées sur la « disparition de la classe ouvrière », la phase longue de recul et de passivité relative du mouvement ouvrier, ainsi que la politique de ses principales directions, continuent par ailleurs à donner du grain à moudre aux discours qui voudraient que l'on soit entrés à l'ère d'un capitalisme sans sujet social capable de le transformer, sans prolétariat. S'il se voulait bien plus qu'un simple mouvement de jeunesse, celui des « Indignés » ne constituait pas pour autant une tentative de jonction avec le monde du travail considéré comme tel. Et quand la « CLASSE », comète du monde étudiant québécois qui a joué un rôle absolument central dans la mobilisation, en a appelé en avril 2012 à la « grève sociale » pour étendre le mouvement, c'était avec l'intention explicite de ne pas interpeller les syndicats, en l'occurrence assimilés à leurs directions bureaucratiques, sans même en appeler aux travailleur-se-s en tant que tels. Si au Brésil, au Chili, au Québec et ailleurs, nombre de salarié-e-s ont pris part aux manifestations, l'absence d'entrée en mouvement véritable du monde du travail a été partout le grand obstacle à ce que la dynamique ouverte s'approfondisse.

RÉVEIL DE LA JEUNESSE ET CRISES POLITIQUES

Même quand elle se fait, et c'est souvent le cas, autour de revendications matérielles, l'entrée en scène de la jeunesse touche rapidement des questions plus profondes. Partout où elle a eu lieu avec un peu de vigueur, on a vu s'ouvrir des crises politiques voire des crises de régime qui, d'ailleurs, restent non réglées pour nombre d'entre elles.

C'est le cas au Brésil où l'on a vu cet été la popularité de Dilma Rousseff chuter au plus bas, et où la scène politique se polarise sur la gauche comme sur la droite. Chez ce géant de l'Amérique du Sud, la jeunesse populaire s'était faite en 2013 la porte-parole d'une colère plus large, qui avait d'ailleurs attiré un secteur de salarié-e-s dans la rue à titre in-

dividuel, et avait pu opérer une jonction avec les luttes des enseignants du secondaire. La mobilisation, qui a rebondi en 2014 autour de la Coupe du monde de football, a inauguré une étape de remontée de la combativité ouvrière, avec des exemples marquants dans l'automobile ou à travers la grève victorieuse des éboueurs de Rio de Janeiro. Elle a aussi permis une réactivation de la question noire et un renforcement de ce mouvement, avec la mobilisation contre les violences policières après le meurtre de Amarildo, et le phénomène des « rolezinhos », ces descentes de jeunes des favelas dans les centres commerciaux réservés de fait à la classe moyenne blanche pour des pique-niques qui constituaient une véritable mise en cause politique de l'apartheid racial dans ce pays.

Aux Etats-Unis, « Occupy » a ouvert un cycle qui s'est poursuivi avec le mouvement pour les 15 dollars de l'heure et la liberté de syndicalisation dans la restauration rapide et la grande distribution, mais aussi avec le mouvement #BlackLivesMatter.

Au Chili, c'est la continuité avec le régime de Pinochet qui a été questionnée et ébranlée, et la passivité provoquée par la campagne puis l'élection de Bachelet et l'entrée de dirigeants étudiants au parlement n'a pas suffi à refermer une crise qui touche aux fondements du régime de la Concertation. Les mobilisations étudiantes et lycéennes de la « génération sans peur » ont ainsi repris au début de l'année 2015.

Le même genre de concaténation à partir du choc politique provoqué par un réveil de la jeunesse peut être observé au Mexique, où le mouvement #YoSoy132 avait commencé à ouvrir une crise d'autorité de l'Etat qui s'est amplifiée de manière spectaculaire à l'automne 2014 après les 43 disparitions.

En Turquie, la situation reste ouverte malgré la tentative brutale (et cautionnée par les impérialismes, au premier rang desquels les Etats-Unis) de Erdogan de jeter les bases d'un régime toujours plus autoritaire. Taksim avait montré qu'il est possible de s'affronter au pouvoir et ouvert ainsi une brèche à travers laquelle se sont réveillés le mouvement kurde et des secteurs de la classe ouvrière avec les grandes grèves de la métallurgie à Bursa au printemps dernier.

Ce qui continue de se passer dans l'Etat Espagnol constitue aussi un exemple profond de ce genre de dynamique, le

15M ayant eu un effet contagieux, vers le mouvement ouvrier avec les marées, vers la question des autonomies au Pays basque et surtout en Catalogne, vers les mises en cause de la monarchie et de l'Eglise.

UN RETOUR DE LA QUESTION STRATÉGIQUE ?

Tous ces exemples réactualisent une caractéristique essentielle de la jeu-

spontanéité, galvanisante, n'a pas su pour l'instant déboucher sur des recompositions significatives dans le sens d'une radicalisation, ne serait-ce qu'au sein des organisations étudiantes et lycéennes. L'exemple le plus impressionnant, celui de la CLASSE, s'est effondré du fait du vide stratégique qui y est apparu quand la mobilisation a commencé à ébranler plus sérieusement le régime... Et la coalition étu-

ciales extrêmement profondes, ils se sont trouvés incapables de les résoudre. En effet, le peu de rôle joué jusque là par le mouvement ouvrier constitue un obstacle impossible à contourner, et la question de la diffusion de la radicalité de la jeunesse vers la classe exploitée est un enjeu décisif pour quiconque veut penser comment l'affrontement aurait pu aller plus loin.



La grève étudiante québécoise, auto-baptisée « printemps érable », s'est poursuivie de février à septembre 2012... DR.

nesse : son caractère composite, de masse et transclassiste à la fois, et sa place flottante dans les rapports de production en font souvent une caisse de résonance des contradictions de cette société, et parfois un déclencheur. Si la vague de mobilisations des cinq dernières années n'a pas changé la donne internationale, loin s'en faut, elle a néanmoins contribué à remettre au centre de la scène politique des questions structurelles, nationales, démocratiques, et, ce faisant, à reposer à grande échelle la question pour nous la plus décisive du moment : comment peut-on faire pour que la crise de légitimité que traverse le système capitaliste nourrisse un assaut contre ce dernier ? La réponse exige de se pencher précisément sur les points forts mais aussi les limites de ces mouvements, dont la

diane indépendante et radicale a fini par cautionner implicitement la récupération par le Parti québécois.

S'il a bien existé, et l'Etat Espagnol en est peut-être l'exemple le plus avancé en dehors des processus révolutionnaires arabes, des formes d'auto-organisation, la faiblesse et les limites de ces dernières – plus pensées sous l'angle géographique de l'occupation – restent une caractéristique marquante de cette vague de mobilisation. Régénérer la tradition qui consiste à s'organiser par lieux de travail et d'étude constituerait alors une véritable avancée dans la construction des rapports de forces.

Quoi qu'il en soit, l'expérience centrale faite par tous ces mouvements reste que, s'ils ont été en mesure de soulever des contradictions politiques et so-

Au sein de la jeunesse, la bataille politique pour faire reconnaître dans le prolétariat le sujet de la transformation sociale est donc au cœur du défi idéologique qui pèse aujourd'hui sur les épaules des révolutionnaires, peut-être plus qu'à toute autre période. Cela doit être un ingrédient d'une discussion plus vaste, car l'heure est désormais, dans de nombreux pays, au questionnement et souvent au doute. La question stratégique se trouve ainsi posée à une échelle relativement importante parmi celles et ceux qui ont pris part aux mobilisations, et c'est aussi cela qui participe d'un nouvel esprit du temps, certes embryonnaire mais dont on ne peut que souhaiter qu'il se développera. □

(Re)découvrir la Ligue des travailleurs noirs révolutionnaires

PAR XAVIER GUESSOU

40 ans après sa parution en anglais, la sortie récente par les éditions Agone d'une traduction de *Detroit : pas d'accord pour crever*, de Dan Georgakas et Marvin Surkin, permet désormais au public francophone de découvrir une des expériences militantes les plus fascinantes des années 1960-70, celle de la *Ligue des travailleurs noirs révolutionnaires*.

LES MILITANTS DU BLACK POWER ET LA CLASSE OUVRIÈRE

Les travailleurs noirs jouaient dans les années 1960 un rôle clé au sein de l'industrie automobile de Detroit. Celle-ci était en 1968 la cinquième ville des USA. C'était le quartier général de l'industrie

nuait à faire des profits essentiellement grâce à la vieille méthode de l'accélération des cadences. Les ouvriers noirs parlaient ainsi de « négromatisation » : les 250 000 ouvriers afro-américains restaient très largement confinés dans les postes d'exécution peu qualifiés et les conditions de travail étaient catastrophiques : dans les années 1960, il y avait chaque année plus de morts dans les usines automobiles que de soldats US tués au Vietnam. Si les afro-américains restaient très minoritaires dans la société, l'oppression raciste et leur surexploitation en faisaient une vraie bombe à retardement au cœur du capitalisme US. Dans les usines automobiles de

réussi dans les années 1930 à faire plier le patronat le plus puissant du monde, qui n'admettait tout simplement pas le droit de se syndiquer dans les industries clés. C'est l'occupation des usines General Motors à Flynt (banlieue de Detroit), en 1937, qui avait permis l'émergence du CIO (Congress of Industrial Organizations, alors la branche plus radicale du mouvement syndical). Le mouvement ouvrier avait réussi à ouvrir une brèche dans les forteresses du capitalisme US en adoptant une stratégie « industrielle », qui cherchait à regrouper tous les travailleurs, y compris les Noirs, en appelant au moins de manière rhétorique à la défense de leurs intérêts spécifiques.

Mais l'histoire des Noirs dans l'industrie automobile de Detroit, ce sont aussi les « grèves de la haine » durant la Deuxième Guerre mondiale, contre l'accès des Noirs aux postes à la production, et l'acceptation du statu quo de la stratification raciste des salaires par les directions syndicales. Le syndicat United Auto Workers (UAW) représentait à l'échelon local un outil permettant aux ouvriers noirs de lutter pour leurs intérêts, avec par exemple le *Local 600* (syndicat local de l'usine Ford River Rouge de Detroit) qui fut l'une des plus grandes structures syndicales au monde et avait une longue tradition de formation de dirigeants noirs. Mais la direction de l'UAW était tellement bureaucratifiée qu'elle n'envisagea pas un instant d'aller plus loin qu'un soutien de façade au mouvement des droits civiques et de se confronter au racisme institutionnalisé. Cependant, la tradition lutte de classe au sein du mouvement ouvrier n'avait pas été complètement écrasée



Militants de la Ligue des travailleurs noirs révolutionnaires. DR.

automobile, employant directement ou indirectement un sur six de ses salariés. En même temps, Detroit était en train de devenir rapidement une ville à majorité noire. General Motors était le premier employeur étasunien (comme mondial), Ford le troisième et Chrysler le septième. Malgré les discours alors à la mode sur « l'automatisation » à l'œuvre dans l'économie, l'automobile était une industrie vieillissante, qui conti-

Detroit, certaines équipes, dans les ateliers les plus durs et qui occupaient une place stratégique, étaient massivement composées d'Afro-américains, dont beaucoup étaient de jeunes embauchés en 1967-68. Aux yeux des travailleurs noirs, le mouvement ouvrier à Detroit alliait à la fois des traditions radicales et des promesses brisées. C'est en effet dans la région de Detroit que le mouvement ouvrier étasunien avait

à Detroit, en particulier dans l'automobile. Quelques petits groupes trotskystes ou issus du trotskysme subsistaient dans la ville, et établirent des liens avec la nouvelle génération militante du Black Power, qui était à la recherche de stratégies radicales pour lutter contre le système. La « Grande rébellion » de l'été 1967, émeute qui toucha la ville pendant cinq jours, ne fut stoppée que suite à l'intervention de 17 000 soldats et policiers. Elle mit en évidence la radicalisation de la jeunesse de Detroit, en particulier des Afro-américains.

Le petit groupe militant qui allait lancer la Ligue des travailleurs noirs révolutionnaires s'était forgé au cours des années précédentes : John Watson, General Baker, Mike Hamlin et quelques autres avaient appris à se connaître dans de multiples luttes. En 1964, ils participèrent par exemple à un voyage à Cuba, au cours duquel ils rencontrèrent le Che. Ils assistaient aux séances de formation d'organisations trotskystes et révolutionnaires, en participant notamment au groupe d'étude sur le Capital de Marx, réservé aux jeunes Noirs, animé par Martin Glaberman, un vétéran révolutionnaire de Detroit.

Au lendemain du soulèvement de l'été 1967, ils n'étaient plus isolés et décidèrent de publier *Inner City Voice*, un journal mêlant marxisme et Black Power, qui donnait la parole à différentes tendances politiques radicales. Mais la direction du journal était entre les mains de ces jeunes militants noirs pro-ouvriers, dont une bonne partie travaillait elle-même en usine. Le journal, qui s'adressait explicitement aux travailleurs, était distribué à la porte des usines et dans les quartiers ouvriers de Detroit. Dès la fin 67, un groupe de travailleurs de l'usine Dodge Main se réunissait régulièrement dans les locaux du journal et discutait avec les jeunes révolutionnaires.

LE DODGE REVOLUTIONARY UNION MOVEMENT

Dodge Main connut à partir du 2 mai 1968 sa première grève sauvage

depuis 14 ans. 4000 ouvriers et ouvrières débrayèrent, arrêtant l'usine. Plusieurs ouvriers furent licenciés à la suite de cette grève. Si les ouvriers blancs furent rapidement réintégrés, Bennie Tate et General Baker (l'un des éditeurs de ICV) ne furent pas réembauchés. General Baker se retrouva blacklisté, mais lui et ses camarades lancèrent le *Dodge Revolutionary Union Movement* (DRUM), Mouvement syndical révolutionnaire de Dodge, qui regroupa les travailleurs noirs révolutionnaires de l'usine autour d'un bulletin d'entreprise hebdomadaire lancé dans le sillage de la grève.

DRUM fut à l'initiative d'une deuxième grève en juillet 1968, avec la participation de 10 000 ouvriers principalement noirs, et l'usine fut à nouveau fermée. DRUM attaquait le racisme institutionnalisé dans l'usine comme dans le syndicat. Sa première revendication était l'élection d'une nouvelle direction du syndicat UAW avec 50 % d'ouvriers noirs. A côté de revendications teintées de nationalisme noir, DRUM militait pour le contrôle ouvrier, pour le doublement des salaires de l'ensemble des ouvriers, le doublement des effectifs, et la semaine de 20 heures ! DRUM se présenta aux élections syndicales, et ne les perdit de justesse que suite à des menaces physiques de la police et des gros bras de la bureaucratie de l'UAW qui les menaça avec des armes à feu et truqua les résultats.

L'écho de DRUM fut tel que d'autres « Revolutionary Union Movements » se formèrent : ELRUM (*Eldon Avenue Revolutionary Union Movement*, dans l'usine stratégique de Eldon Avenue de Chrysler, qui elle aussi ferma suite à des grèves dirigées par ELRUM), FRUM (Ford), mais aussi dans d'autres secteurs, la presse, l'hôpital, UPS... Les bulletins étaient distribués avec l'appui de lycéens et d'étudiants.

La Ligue des travailleurs noirs révolutionnaires naquit en 1969 du regroupement de ces groupes d'entreprises, mais intervint dans toutes les directions : elle lança une organisation de jeunesse fortement implantée dans les lycées de la ville, mena des campagnes sur la question du logement, de la santé... Un groupe de lecture fut également mis en

place avec la participation de militants blancs.

Les militants de la Ligue prirent même le contrôle du *South End*, le journal quotidien de l'université de Detroit qui tirait à 30 000 exemplaires et dont la manchette annonçait fièrement : « *Un travailleur doté de conscience de classe vaut cent étudiants* ». Ils produisirent un film, intitulé « *Finally got the news* », pour toucher une large audience. Dans la continuité de DRUM, l'idée fondatrice de la Ligue n'était pas de simplement scander le slogan « Black Power », mais de revendiquer un « Black Workers Power » : ce sont les travailleurs noirs qui constituaient la force dirigeante de la révolution. Le combat de la Ligue était double : contre le capitalisme et contre le racisme. Elle rencontra un écho national et fut dès le départ assaillie de demandes de contacts pour établir des groupes dans les grandes villes américaines, sans parvenir à répondre à toutes les sollicitations. Mike Hamlin établit des contacts avec d'autres militants révolutionnaires en Italie (en particulier les Opéraïstes), en Palestine, en Suède...

Une des grandes forces de la Ligue était son orientation « de masse », anti-élitiste. Ses représentants polémiquaient durement contre les Black Panthers. Pour ces derniers, ce n'est pas la classe ouvrière Noire mais la jeunesse au chômage des ghettos qui constituait la force sociale révolutionnaire par excellence ; une force à la fois minoritaire et instable, ce qui les conduisait selon la Ligue à entreprendre des actions « héroïques » pouvant susciter l'admiration mais n'encourageant pas la participation des masses, ce qui les rendait plus vulnérables à la répression. En 1969, tous les membres de la direction de la Ligue étaient poursuivis en justice. Mais la Ligue pouvait s'enorgueillir de n'avoir eu aucun militant incarcéré ou tué, contrairement au Black Panthers Party, malgré les tentatives d'assassinat contre plusieurs de ses militants.

« MOURIR DE L'INTÉRIEUR »

Après avoir connu des débuts très prometteurs la Ligue scissionna dès 1971 et s'effondra rapidement. Comment comprendre une chute

aussi rapide ? Le problème fondamental était probablement d'ordre programmatique. Ce qui unissait l'équipe dirigeante de l'organisation était l'idée du rôle dirigeant des travailleurs afro-américains. Mais cette idée juste en général ne donnait pas de réponses à des questions concrètes et cruciales qui se sont posées avec force pour ces militants et militantes qui cherchaient à s'attaquer à la plus grande puissance capitaliste du monde. Parmi les facteurs d'explosion de l'organisation figure la question du sexisme. La direction de la Ligue était hostile au mouvement féministe. Aucune femme ne faisait partie de son comité exécutif. Cela ne veut pas dire que les femmes n'aient pas joué un rôle essentiel dans l'organisation, comme par exemple Helen Jones qui dirigeait la maison d'édition de la Ligue. Mais elles étaient reléguées aux seconds rôles. Par ailleurs, la nature même de l'organisation (était-ce un parti ou un mouvement ?) n'avait jamais été claire (on ne savait pas par exemple si être membre d'une unité « RUM » impliquait l'adhésion à la Ligue ou non), ce qui entraînait un manque de structuration démocratique. Il y avait un manque d'espace démocratique pour discuter des différences tactiques et programmatiques, très réelles, ce qui a contribué à l'explosion rapide de l'organisation. L'une des questions qui n'avait jamais été réglée était celle de la définition d'une politique en direction des travailleurs blancs. C'est là que l'ambiguïté entre nationalisme noir et centralité de la classe ouvrière se révélait. D'un côté, le club de lecture lancé par une partie de la direction de la Ligue visait explicitement les milieux radicaux blancs... De l'autre, les diffuseurs

des bulletins d'usine ne les distribuaient pas aux ouvriers blancs ! La tonalité nationaliste souvent adoptée par les militants coupa la Ligue des travailleurs blancs, même parfois les plus radicaux, mais

mouvement Black Power au niveau national et la construction rapide d'une organisation politique nationale. Sans identifier la classe ouvrière dans son ensemble comme la force sur laquelle s'appuyer, sans force suffisante pour atteindre leurs objectifs, les dirigeants de la Ligue ont oscillé entre certaines erreurs gauchistes et une politique électoraliste (un des dirigeants de la Ligue, Ken Cockrel, misa rapidement après la dissolution de l'organisation sur une stratégie électorale). La scission survint dès la mi-1971, dans des conditions très dures. Malgré les accusations qu'a pu subir la Ligue de souffler sur les braises du racisme en organisant Noirs et Blancs de manière séparée, l'activité de ses militants laisse un héritage largement positif. Des travailleurs noirs ont commencé grâce à son impulsion à militer sur leur lieu de travail. La Ligue a directement stimulé la formation d'une organisation révolutionnaire unifiée des différents milieux révolutionnaires blancs, la *Motor City Labor League*. Malgré la disparition de la Ligue, un certain nombre de ses

militants et de ceux qu'elle a influencés a impulsé une vague de grèves sauvages en 1973, qui regroupa des ouvriers noirs et blancs. L'impact de l'activité de la Ligue sur les conditions de travail dans l'industrie fut notable. A partir de 1968, les constructeurs firent accéder un certain nombre d'Afro-américains à des positions de chefs d'équipe et autres postes de responsabilité. Cette politique de cooptation eut d'ailleurs pour effet de couper l'herbe sous les pieds de la Ligue en satisfaisant tout simplement l'une de ses principales revendications... La formation de la Ligue a probablement représenté la percée la plus importante des idées révolutionnaires au sein de la classe ouvrière étasunienne dans l'après-guerre. □



DAN GEORGAKAS & MARVIN SURKIN

**Detroit :
pas d'accord
pour crever**

Traduit de l'anglais par Laure Mistral

AGON
MÉMOIRES SOCIALES

Dan Georgakas et Marvin Surkin (traduit de l'anglais par Laure Mistral), « Detroit : pas d'accord pour crever. Une étude de la révolution urbaine (1967-1975) », Agone, 2015, 368 pages, 24 euros.

éloigna aussi les ouvriers noirs plus âgés, qui avaient pu faire l'expérience de l'importance de la solidarité Noirs-Blancs. La Ligue ne proposa pas de politique définie aux travailleurs blancs qui pouvaient être attirés par ses idées. Au final, la Ligue ne donna pas de réponse unifiée aux questions : quelle stratégie ? Comment étendre l'organisation ? Quand les premières difficultés se présentèrent, certains comme General Baker insistèrent sur l'extension patiente des groupes d'entreprises, base initiale de développement de l'organisation, d'autres autour de John Watson sur les liens avec le

Les Kurdes de Turquie à nouveau sous le feu

PAR JEAN-PHILIPPE DIVÈS



Le 9 septembre 2015, près de la ville d'Idil au Kurdistan de Turquie, des soldats turcs bloquent un convoi transportant des responsables et élus du HDP, venus protester contre le couvre-feu et la répression de la population. Reuters/Sertac Kayar.

Erdoğan et son armée ont engagé une nouvelle offensive meurtrière contre le peuple kurde de Turquie, interrompant brutalement le « processus de paix » engagé depuis deux ans et demi avec le PKK – Parti des travailleurs du Kurdistan, la principale expression politique et militaire de la résistance kurde.

Le déclencheur a été le massacre (32 morts et des dizaines de blessés) perpétré par Daesh le 20 juillet à Suruç, localité turque frontalière de Kobané, dans un rassemblement d'étudiants qui partaient aider à la reconstruction de la ville martyre. Deux jours plus tard, le PKK exécutait deux policiers identifiés comme collaborateurs de Daesh.

C'est le prétexte que le gouvernement Erdoğan a choisi pour lancer sa campagne de bombardements de villages kurdes et de camps de combattants en Syrie et en Irak (ceux-là même qui avaient fait reculer Daesh !), plus généralement pour réprimer violemment les Kurdes et les militants de gauche. Début septembre, cette politique a franchi un nouveau seuil quand des groupes paramilitaires de l'AKP (le parti d'Erdoğan) et du MHP (extrême droite) ont attaqué plus de 250 locaux du HDP (Parti démocratique des peuples, la gauche pro-kurde), en commettant aussi de véritables pogromes contre la population kurde, tout cela sous l'œil complaisant de la police.

Les motifs d'Erdoğan sont principale-

ment d'ordre – si l'on peut dire – « politique ». C'est en effet la montée du HDP qui a été la cause principale de son échec lors des élections législatives du 7 juin. En obtenant 13 % des voix, ce parti, qui réunit le mouvement national kurde et un important secteur de la gauche radicale et démocratique turque, est entré en force au parlement avec 80 députés, privant l'AKP de sa majorité absolue et brisant le rêve d'Erdoğan – au pouvoir depuis 2003 – de retailler la constitution à sa main.

Dans une large mesure, ce résultat électoral n'a fait cependant que refléter une situation dans laquelle les difficultés s'accumulaient pour le « sultan » Erdoğan et ses fidèles. Les mobilisations du parc Gezi – à l'été 2013 – et leur répression violente ont déclenché un mouvement national de contestation et révolte contre la dictature « démocratique » du parti islamiste. La Turquie a fini par être touchée, elle aussi à l'instar des autres pays « émergents », par la crise économique mondiale de 2008. Le drame de la mine de Soma en mai 2014 (où 301 travailleurs ont perdu la vie) a contribué à saper le mythe du libéralisme éclairé des actuels gouvernants. Les luttes ouvrières (notamment les grèves des travailleurs de Renault et Fiat, dans la région de Bursa) ont connu un essor significatif depuis le début 2015. Et au final, comme le scrutin du 7 juin en a fait la démonstration, le processus de paix engagé

entre le PKK et l'Etat turc a bénéficié non à ce dernier mais au mouvement national kurde et à la gauche.

Telles sont les raisons pour lesquelles Erdoğan y a mis un terme (pour un temps au moins), en choisissant, simultanément à sa convocation de nouvelles élections pour le 1^{er} novembre, d'en appeler au nationalisme grand-turc avec tout ce qu'il comporte de traits militaristes et fascisants.

Mais le régime turc n'aurait pas pu procéder de la sorte s'il n'avait pas bénéficié du soutien politique d'Obama et des autres impérialismes occidentaux – dont la France. L'hypocrisie et le jeu trouble de ces gouvernements est un autre élément du puzzle. Ils avaient soutenu « tactiquement » la résistance kurde de Kobané face au danger à leurs yeux majeur que Daesh représentait, mais n'ont pas hésité à condamner les « attaques terroristes » qu'ils attribuent au seul PKK, en affirmant respecter « pleinement le droit de notre allié turc à l'autodéfense » (et tout en appelant à la « désescalade » et au retour à un « processus de solution pacifique » de la question kurde !) Peu importe si le supposé engagement d'Erdoğan contre Daesh n'est que du vent – la mise à disposition des USA de la base turque d'Incirlik constitue un gage suffisant.

Nul besoin donc d'insister sur le fait que notre solidarité avec le peuple kurde et la gauche turque soit indissociable de la lutte contre les impérialismes occidentaux, à commencer par notre propre gouvernement... □